

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



RAPPORT

SUR LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE DE LA CEMAC

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA
PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

PÉRIODE 2019-2025 | PERSPECTIVES 2026

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES ANNEXES	v
LISTE DES ACRONYMES	vi
VUE D'ENSEMBLE	1
RESUME EXECUTIF	2
L'ECONOMIE DE LA ZONE CEMAC EN CHIFFRES	5
INTRODUCTION	6
PARTIE I – PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES RECENTES DE LA SOUS- RÉGION CEMAC ET PERSPECTIVES.....	10
SECTION 1 : ECONOMIE REELLE	13
I.1. Croissance du PIB réel de la zone CEMAC	13
I.2. Inflation dans la CEMAC.....	14
SECTION 2 : FINANCES PUBLIQUES	16
II.1. Solde budgétaire	16
II.2. Dette publique	19
SECTION 3 : SITUATION EXTERIEURE.....	21
III.1. Dynamique du compte courant	21
III.2. Dynamique des Investissements Directs Étrangers	22
III.3. Evolution des réserves de change	23
SECTION 4 : SECTEUR MONÉTAIRE ET FINANCIER	26
IV.1. Politique monétaire de la BEAC.....	26
IV.2. Situation monétaire.....	26
IV.3. Performance de la BVMAC : capitalisation, titres, financement	28
SECTION 5 : PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES ET RISQUES MACRO BUDGETAIRES A COURT TERME	31
V.1. Perspective macroéconomique en 2026	31
V.2. Analyse des risques macro-budgétaires	35
PARTIE II – PROFILS MACROÉCONOMIQUES DES ÉTATS MEMBRES	40
SECTION 1 : FICHE-PAYS –CAMEROUN	41
I.1. Messages clés.....	41

I.2.	Activité réelle et inflation.....	41
I.3.	Finances publiques et dette	42
I.4.	Compte extérieur	42
I.5.	FMI, perspectives 2026 et risques	43
SECTION 2 : FICHE-PAYS – RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		44
II.1.	Messages clés.....	44
II.2.	Activité réelle et inflation.....	44
II.3.	Finances publiques et dette	45
II.4.	Compte extérieur	45
II.5.	FMI, perspectives 2026 et risques	46
SECTION 3 : FICHE-PAYS – CONGO		47
III.1.	Messages clés.....	47
III.2.	Activité réelle et inflation.....	47
III.3.	Finances publiques et dette	48
III.4.	Compte extérieur	49
III.5.	FMI, perspectives 2026 et risques	49
SECTION 5 : FICHE-PAYS – GABON		50
IV.1.	Messages clés.....	50
IV.2.	Activité réelle et inflation.....	50
IV.3.	Finances publiques et dette	51
IV.4.	Compte extérieur	51
IV.5.	FMI, perspectives 2026 et risques	52
SECTION 5 : FICHE-PAYS – GUINÉE ÉQUATORIALE		53
V.1.	Messages clés (3 points maximum)	53
V.2.	Activité réelle et inflation.....	53
V.3.	Finances publiques et dette	54
V.4.	Compte extérieur	54
V.5.	FMI, perspectives 2026 et risques	55
SECTION 6 : FICHE-PAYS – TCHAD		56
VI.1.	Messages clés.....	56
VI.2.	Activité réelle et inflation.....	56
VI.3.	Finances publiques et dette	57
VI.4.	Compte extérieur	57
VI.5.	FMI, perspectives 2026 et risques	57

PARTIE III – INTÉGRATION RÉGIONALE	58
SECTION 1: MISE EN ŒUVRE DU PREF-CEMAC ET DES PROJETS INTÉGRATEURS	59
I.1. Etat de réalisation des réformes	59
I.2. Analyse par pays membres	61
I.3. Suivi de la mise en œuvre des projets d'infrastructures sous-régionaux.....	63
SECTION 2: COMMERCE INTRA REGIONAL	65
IV.1. Evolution du commerce intra-CEMAC : le Cameroun comme pivot du marché régional.....	65
IV.2. Prédominance du commerce informel : signe d'un potentiel d'échange encore inexploité	66
IV.3. Principaux obstacles structurels et institutionnels	67
IV.4. Nécessité des réformes structurelles profondes.....	68
SECTION 3 : CONVERGENCE MACROECONOMIQUE DANS LA CEMAC	70
III.1. Cadre institutionnel et objectifs de convergence.....	70
III.2. Évolution 2019-2023 : tendances et ruptures.....	71
III.3. État de la convergence en 2024 : analyse comparative	71
III.4. Défis structurels et enjeux de convergence.....	72
III.5. Analyse par pays membres.....	73
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....	75
BIBLIOGRAPHIE	78
ANNEXES	79
EQUIPE DE REDACTION	81

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

Figure 1: carte de la CEMAC	11
Graphique 1: Croissance dans la zone CEMAC depuis 2016.....	13
Graphique 2 : Croissance dans la zone CEMAC et contribution par pays	14
Graphique 3 : dynamique de l'inflation dans la zone CEMAC.....	15
Graphique 4: Evolution des revenus et des dépenses en zone CEMAC (% PIB).....	16
Graphique 5 : Evolution du solde budgétaire global dans la zone CEMAC.....	16
Graphique 6 : dynamique et contribution à la dette publique en CEMAC.....	19
Graphique 7 : Evolution du solde du compte courant dans la zone CEMAC (%PIB).....	21
Graphique 8 : Evolution des IDE entrants net dans la zone CEMAC(%PIB)	23
Graphique 9 : Evolution du niveau des réserves CEMAC.....	23
Graphique 10 : Croissance du PIB réel (2019-2026).....	41
Graphique 11 : Inflation.....	41
Graphique 12 : Solde budgétaire (% PIB)	42
Graphique 13 : Dette publique (% PIB).....	42
Graphique 14 : Compte courant (% PIB).....	42
Graphique 15 : Croissance du PIB réel (2019-2026).....	44
Graphique 16 : Inflation.....	44
Graphique 17 : Solde budgétaire (% PIB)	45
Graphique 18 : Dette publique (% PIB).....	45
Graphique 19 : Compte courant (% PIB).....	45
Graphique 20 : Croissance du PIB réel (2019-2026).....	47
Graphique 21 : Inflation.....	47
Graphique 22 : Solde budgétaire (% PIB)	48
Graphique 23 : Dette publique (% PIB).....	48
Graphique 24 : Compte courant (% PIB).....	49
Graphique 25 : Croissance du PIB réel (2019-2026).....	51
Graphique 26 : Inflation.....	51
Graphique 27 : Solde budgétaire (% PIB)	51
Graphique 28 : Dette publique (% PIB).....	51
Graphique 29 : Compte courant (% PIB).....	51
Graphique 30 : Croissance du PIB réel (2019-2026).....	53
Graphique 31 : Inflation.....	53
Graphique 32 : Solde budgétaire (% PIB)	54
Graphique 33 : Dette publique (% PIB).....	54
Graphique 34 : Compte courant (% PIB).....	54
Graphique 35 : Croissance du PIB réel (2019-2026).....	56
Graphique 36 : Inflation.....	56
Graphique 37 : Solde budgétaire (% PIB)	57
Graphique 38 : Dette publique (% PIB).....	57
Graphique 39 : Compte courant (% PIB).....	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Contribution des états membres à la croissance de la CEMAC	13
Tableau 2: Résultats des AVD des pays de la CEMAC en 2025.....	20
Tableau 3: Evolutions des soldes du compte courant des pays de la CEMAC.....	22
Tableau 4: Réserves de change (mois d'importations).....	24
Tableau 5: Matrice d'évaluation des risques macro budgétaires en zone CEMAC.....	39
Tableau 6 : Typologie des échanges transfrontaliers non enregistrés en 2024.....	67

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Tableau récapitulatif des sources de données.....	79
Annexe 2: Évolution des indicateurs de convergence CEMAC (2019-2024)	79

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BDEAC	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale
BM	Banque Mondiale
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BVMAC	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
DG Trésor	Direction Générale du Trésor (France)
FMI	Fonds Monétaire International
FCFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale (monnaie de la CEMAC)
IDE	Investissements Directs Étrangers
INS	Institut National de la Statistique
ITC	International Trade Center (Centre du Commerce International)
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
PIB	Produit Intérieur Brut
PREF-CEMAC	Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC
PTF	Partenaires Techniques et Financiers (bailleurs de fonds)
RCA	République Centrafricaine
SADC	Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe)
SMP	Staff-Monitored Program (Programme de référence du FMI sans décaissement)
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (taux directeur de la BEAC)
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNCTADstat	Base de données statistiques de la CNUCED (Nations Unies)
WEO	World Economic Outlook (Rapport perspectives économiques mondiales du FMI)
WITS	World Integrated Trade Solution (base de données du commerce – Banque Mondiale)

VUE D'ENSEMBLE

La Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) aborde l'année 2026 dans un contexte de stabilisation progressive, mais encore fragile. Après plusieurs années marquées par des crises successives – chute des cours pétroliers, pandémie de COVID-19, chocs géopolitiques mondiaux – la sous-région a retrouvé une trajectoire de croissance modérée, avec une inflation en reflux et une amélioration notable des soldes budgétaires et extérieurs. Les efforts de réformes, souvent soutenus par des programmes du FMI, commencent à porter leurs fruits dans la plupart des États membres.

Pour le Cameroun, moteur économique de la zone représentant près de la moitié du PIB régional, comprendre et accompagner ces dynamiques est à la fois une nécessité économique et un choix stratégique. Ce rapport, produit par le MINEPAT, vise à éclairer les tendances macroéconomiques régionales, à anticiper les risques et à nourrir la prise de décision publique dans un cadre régional intégré. Il en émerge trois constats majeurs émergent :

- **La reprise économique est réelle mais inégale.** Le PIB réel de la zone a cru autour de 2,8 % en 2025, tiré par le secteur non pétrolier (agriculture, BTP, services), tandis que la production pétrolière décline. Le Cameroun se distingue par sa contribution structurelle à la croissance régionale.
- **Les équilibres macroéconomiques s'améliorent.** Le déficit budgétaire global de la CEMAC est désormais contenu en dessous de 1,5 % du PIB, la dette publique tend à se stabiliser, et les réserves de change sont jugées adéquates. Toutefois, des poches de vulnérabilité subsistent dans certains pays fortement endettés ou exposés aux aléas sécuritaires et climatiques, ou présentant des niveaux de réserves nationales épuisés.
- **L'intégration économique régionale reste insuffisante.** Le commerce intra-CEMAC demeure marginal (environ 5 % du commerce total), freinant la résilience collective. Les projets intégrateurs (infrastructures, marché financier, convergence) avancent lentement malgré leur potentiel transformateur.

Face à ces enjeux, le présent rapport appelle à maintenir une coordination étroite des politiques macroéconomiques dans la zone, à accélérer les réformes de diversification et à renforcer les instruments de solidarité régionale. Pour le Cameroun, cela implique un engagement renforcé dans la gouvernance économique communautaire, dans la dynamisation du marché régional et dans l'accompagnement des États les plus fragiles.

Ce document offre ainsi un outil stratégique pour orienter l'action publique et nourrir le dialogue régional, dans l'intérêt d'une CEMAC plus stable, intégrée et tournée vers un développement partagé.

RESUME EXECUTIF

La sous-région CEMAC a renoué avec la croissance depuis 2021, après le double choc de la crise pétrolière de 2014-2016 et de la pandémie de COVID-19. Toutefois, cette reprise demeure modeste et inégale. En 2024, la croissance régionale s'est établie à environ 2,7% grâce à la vigueur de certains secteurs non pétroliers et au soutien des programmes économiques encadrés par le FMI. Parallèlement, l'inflation, montée à un pic de 5,3% en 2022 sous l'effet des perturbations globales (guerre en Ukraine, flambée des coûts logistiques et énergétiques), a commencé à refluer pour revenir à 4,1% en 2024 – un niveau encore au-dessus du critère communautaire (3%). Les cours élevés du pétrole en 2022-2023 ont amélioré temporairement les soldes extérieurs et budgétaires, permettant à la BEAC de reconstituer les réserves de change et aux États de réduire quelque peu les arriérés. Néanmoins, la normalisation progressive des prix des matières premières et le resserrement des conditions financières mondiales posent un défi persistant de soutenabilité pour les économies les plus fragiles de la région.

La situation macroéconomique de la CEMAC à fin 2025 présente un tableau mitigé. D'un côté, la stabilité macroéconomique s'est renforcée : **le déficit budgétaire global de la zone est contenu en dessous de 1,5% du PIB**, la dette publique moyenne tend à se stabiliser autour de 50% du PIB (contre plus de 55% il y a quelques années), et les réserves de change se maintiennent à un niveau jugé adéquat (environ 5-6 mois d'importations). De l'autre côté, les vulnérabilités demeurent significatives : **la croissance économique reste insuffisante pour impulser un développement inclusif (elle devrait avoisiner 2,8% en 2025, en léger ralentissement)** ; l'inflation, bien qu'en baisse vers le seuil de 3%, reste élevée au Cameroun et au Gabon, et plusieurs États continuent d'afficher des déficits courants et budgétaires préoccupants une fois l'effet prix du pétrole exclu. Les progrès en matière de diversification économique et d'intégration régionale sont lents, maintenant la dépendance de la région à la conjoncture des commodités et aux appuis extérieurs.

S'agissant en particulier du secteur réel, la croissance régionale est principalement tirée par le secteur non pétrolier (agriculture, BTP, services), compensant en partie le déclin naturel de la production pétrolière. **Le Cameroun demeure le principal contributeur à la croissance de la CEMAC (la moitié de la croissance totale en 2025)**, avec un PIB en expansion de 3,9%. À l'inverse, la Guinée Équatoriale connaît une récession (-1,6% en 2025) du fait de la maturité de ses champs pétroliers. L'inflation moyenne de la zone, après avoir culminé en 2022 (5,3%), se modère graduellement pour se situer à 2,7% en 2025 contre 4,1% en 2024, grâce à la décélération des prix alimentaires et à la politique monétaire plus stricte. Quatre pays devraient repasser sous le seuil de 3% d'inflation en 2025,

reflétant l'atténuation des chocs, mais le Cameroun reste en dehors des normes avec une inflation persistante (>3%) nécessitant des mesures ciblées.

Relativement aux finances publiques, L'assainissement budgétaire amorcé dans le cadre des programmes appuyés par le FMI a porté ses fruits. **En 2025, la tendance indique une poursuite de la consolidation dans la zone CEMAC avec un déficit de 1,3% du PIB**, sauf chocs imprévus. **Les recettes publiques hors pétrole ont connu des améliorations** (notamment au Cameroun et en RCA grâce aux réformes fiscales), mais restent insuffisantes face aux besoins. Les dépenses rigides (masse salariale, subventions aux carburants) pèsent encore lourdement dans les budgets, limitant les marges de manœuvre pour les investissements. La dette publique régionale demeure élevée mais viable (49,6% du PIB en 2025), avec des situations disparates. **Les plus forts taux d'endettement sont enregistrés en République du Congo (93,1%) et au Gabon (76,2%)**, tandis que les plus bas se retrouvent au Tchad (31,5%) et au Cameroun (37,9%). Il convient d'indiquer que la soutenabilité de la dette s'est améliorée dans plusieurs pays grâce aux recettes pétrolières additionnelles de 2022-2023, ainsi qu'au recettes liées aux exportations de cacao en 2025, même si le risque de surendettement reste globalement élevé.

Pour ce qui est du secteur extérieur, il ressort qu'après un bref retour à l'excédent courant en 2022 sous l'effet du boom pétrolier, la région a vu son solde redevenir négatif et se dégrader graduellement jusqu'en 2025 (-2,7% du PIB). **La baisse des cours du brut et la reprise des importations ont creusé le solde courant** des pays comme le Congo, avec -5,9% du PIB en 2025, ainsi qu'au Tchad (-2,3% en 2025). Bien que la dégradation soit également présente au Gabon, le solde y reste positif en 2025 (1,8 du PIB). Le Cameroun et la Guinée Equatoriale maintiennent des déficits courant modérés (-3,1% et -3,3% du PIB respectivement), tandis que les exportations d'or ont amélioré le déficit en RCA (-7,1% du PIB en 2025). Les Investissements directs étrangers (IDE) restent à un niveau modeste (autour de 2% du PIB régional en 2025), et la position extérieure globale de la CEMAC demeure soutenue par les filets de sécurité régionaux (règles de rapatriement des devises via la BEAC, appuis des partenaires) et la mutualisation des réserves.

Dans la sphère monétaire et le secteur financier, la BEAC a maintenu une politique monétaire prudente pour juguler l'inflation. Après avoir relevé son taux directeur (TIAO) à 5% en 2022, la Banque centrale a pu opérer un léger assouplissement fin 2025 en le ramenant à 4,5%, reflet de la détente des tensions inflationnistes. Les conditions monétaires demeurent cependant restrictives comparées à la période pré-COVID, ce qui a contribué à ralentir la croissance du crédit bancaire au secteur privé (estimée autour de 5% en 2025, contre plus de 10% avant 2020). Le secteur bancaire de la région reste globalement bien capitalisé et liquide, grâce à la supervision de la COBAC et aux injections de liquidité prudentes de la BEAC. Néanmoins, les créances en souffrance augmentent dans certains pays,

traduisant la vulnérabilité postpandémie de certaines entreprises. Côté marché financier, la Bourse régionale (BVMAC) connaît une activité encore limitée malgré quelques progrès (levées de capitaux en légère hausse, nouvelles émissions obligataires d'États).

Au vu de ces éléments, il est recommandé de **poursuivre et d'approfondir les efforts de stabilisation et de réforme**. Les gouvernements de la CEMAC doivent **maintenir la discipline budgétaire à court terme** pour réduire davantage les déficits et orienter la dette sur une trajectoire viable et descendante, en privilégiant l'élargissement de l'assiette fiscale et la rationalisation des dépenses non prioritaires. **La diversification économique doit devenir une priorité absolue** : investir dans les secteurs porteurs (agro-industrie, mines hors hydrocarbures, transformation locale) et améliorer l'environnement des affaires afin d'attirer plus d'IDE et de favoriser l'essor du secteur privé. Sur le plan régional, **une intégration plus poussée** par la facilitation du commerce intra-CEMAC, l'interconnexion des infrastructures et la mise en œuvre effective du PREF-CEMAC est essentielle pour élargir les marchés et mutualiser les ressources. La BEAC, de son côté, est encouragée à **rester vigilante** quant à l'inflation et à la stabilité du taux de change : toute détente monétaire devra s'accompagner d'un suivi rigoureux de la liquidité bancaire et d'un renforcement de la supervision financière (en collaboration avec la COBAC) pour prévenir les risques systémiques. Enfin, il importe de **consolider le dialogue avec les partenaires techniques et financiers** : la poursuite des programmes d'appui (notamment avec le FMI pour la période post-2025) et la mobilisation de financements concessionnels additionnels (Banque Mondiale, BAD, UE, etc.) permettront de soutenir les investissements critiques tout en préservant la soutenabilité. En synthèse, la CEMAC doit transformer l'essai de la stabilisation en une véritable dynamique de convergence et de développement, gage de prospérité et de résilience pour ses populations.

L'ECONOMIE DE LA ZONE CEMAC EN CHIFFRES

I. AGRÉGATS DE LA ZONE CEMAC (2025-2026)

CROISSANCE PIB RÉEL 2,8% 3,4% ↑ 2026	INFLATION MOYENNE 3,3% 3,2% ↓ 2026	SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) -1,3% -1,9% ↓ 2026
ENDETTEMENT (% PIB) 49,6% 49,4% ↓ 2026	COMPTE COURANT (% PIB) -2,7% -3,5% ↓ 2026	RÉSERVES (MOIS IMP.) 4,6 4,5 ~ 2026

II. PROFILS PAYS 2025 & PERSPECTIVES 2026

PAYS & SECTEURS CLÉS	CROISS.	INFLAT.	BUDGET	COURANT	DETTE
Cameroun PÉTROLE AGRIC. AGRO-IND	3,9% (4,2%)	3,4% (3,3%)	-0,8% (-1,2%)	-3,4% (-3,5%)	37,9% (36,3%)
Gabon PÉTROLE BOIS MANGANÈSE	1,9% (2,6%)	1,4% (2,5%)	-5,4% (-7,2%)	1,8% (0,9%)	76,2% (82,0%)
Congo PÉTROLE GAZ BOIS	2,7% (2,8%)	3,6% (3,2%)	3,2% (2,2%)	-5,9% (-4,8%)	93,1% (89,9%)
Tchad PÉTROLE ÉLEVAGE	3,3% (3,6%)	4,0% (3,6%)	-1,5% (-2,4%)	-2,3% (-4,1%)	31,5% (32,5%)
RCA OR BOIS DIAMANTS	3,0% (3,3%)	4,6% (3,3%)	-2,5% (0,0%)	-7,1% (-6,3%)	57,1% (52,5%)
Guinée Éq. GAZ PÉTROLE SERVICES	-1,6% (0,5%)	2,9% (2,9%)	-1,3% (-2,0%)	-3,0% (-3,9%)	36,6% (38,1%)

III. PROJETS INTÉGRATEURS PRIORITAIRES

● EN COURS D'EXÉCUTION

ÉNERGIE Interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad
TRANSPORT Pont sur le fleuve Ntem (Cameroun-Guinée Équatoriale)
NUMÉRIQUE Backbone Fibre Optique Régional
INFRASTRUCTURES Corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena

● EN ATTENTE DE DÉMARRAGE

HYDROÉLECTRICITÉ Aménagement de Chollet et lignes associées (CMR, COG, GAB, RCA)
LOGISTIQUE Construction du Port Sec de Beloko (RCA)
LOGISTIQUE Construction du Port Sec de Dolisie (Congo)
DÉFIS : MOBILISATION DES FINANCEMENTS & ÉTUDES TECHNIQUES

COMMERCE INTRA-ZONE
ÉCHANGES GLOBAUX DES PAYS MEMBRES

5,4%

SOURCE : MINEPAT / BEAC / FMI - JANVIER 2026

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, l'environnement international a profondément influencé les économies de la CEMAC. La pandémie de COVID-19 (2020–2021) a provoqué une contraction brutale de l'activité mondiale, perturbant les chaînes d'approvisionnement et déclenchant des mesures de confinement sans précédent. Ses répercussions sur l'Afrique centrale ont été sévères : chute de la demande de pétrole, recul des investissements, et pressions sur les finances publiques en raison des dépenses sanitaires urgentes. S'y est ajoutée, dès 2022, la flambée des prix des matières premières et de l'énergie dans le sillage de la guerre en Ukraine, alimentant une inflation importée inédite. Par ailleurs, le resserrement des politiques monétaires dans les économies avancées (hausse de taux d'intérêt par la Réserve Fédérale américaine, la BCE, etc.) a induit un durcissement des conditions financières globales. Pour les pays de la CEMAC, cela s'est traduit par un accès plus difficile et plus coûteux au financement international, rendant d'autant plus crucial le soutien des partenaires officiels (FMI, Banque Mondiale, etc.). Dans le même temps, la persistance de tensions géopolitiques et commerciales a accentué la fragmentation de l'économie mondiale, appelant les pays en développement à renforcer leur résilience interne.

Sur le plan régional, la CEMAC a traversé ces chocs successifs avec l'appui d'un cadre de coopération renouvelé. Le sommet extraordinaire de la CEMAC de 2016, en réaction à la crise pétrolière de 2014-2015, a marqué un tournant : les six États membres se sont engagés dans des programmes de réformes économiques soutenus par le FMI (accords au titre de la Facilité Élargie de Crédit ou programmes de référence – SMP) afin de rétablir la stabilité macroéconomique. Ces efforts coordonnés, conjugués à la remontée des cours pétroliers en 2017-2018, ont permis une reconstitution progressive des réserves de change (adoption d'une nouvelle réglementation des changes en 2018) et une réduction des déséquilibres. Néanmoins, la marge de manœuvre restait limitée en 2019, lorsque la pandémie a frappé. Grâce à la solidarité régionale (mise en commun des ressources au sein de la BEAC) et aux financements d'urgence internationaux, la crise de 2020 a pu être partiellement jugulée, évitant un épuisement des réserves. Dès 2021, une reprise fragile s'est amorcée, et la croissance régionale, bien qu'en deçà des moyennes d'autres unions monétaires africaines (UEMOA, SADC), est redevenue positive (+1,9% en 2021).

L'année 2024 a confirmé cette tendance à la normalisation économique. D'après les estimations du FMI, le PIB combiné de la CEMAC a atteint 122,9 milliards de dollars en 2024, en hausse de +5,2% en dollar courant par rapport à 2023 – traduisant en volume une croissance du PIB réel d'environ 2,7%. Cette performance, obtenue en dépit d'un environnement mondial complexe, témoigne du rebond de l'activité postpandémie et de la vigueur de certains secteurs clés. Le secteur non-pétrolier a joué un rôle moteur : agriculture et agro-industrie dynamiques dans plusieurs pays

(le Cameroun en tête, avec des productions de cacao et café en hausse), reprise des chantiers d'infrastructures et du BTP, essor continu des télécommunications et services financiers. À l'inverse, la production pétrolière régionale a amorcé un déclin structurel (part du pétrole réduite à ~11% du PIB régional en 2024 contre 15% en 2017), notamment en Guinée Équatoriale et au Tchad où les champs arrivent en phase mature. Cette évolution marque une légère diversification des économies de la CEMAC, même si le chemin reste long pour atteindre une base productive suffisamment variée.

En parallèle, l'inflation est devenue un enjeu macroéconomique central. Historiquement, la CEMAC bénéficiait d'une inflation faible et stable (moyenne de 2% sur 2010-2019), sous l'ancrage du franc CFA et la crédibilité de la politique monétaire de la BEAC. Toutefois, la conjonction des chocs récents a fait grimper l'indice des prix à la consommation : après 5,3% en 2022 – un record en plusieurs décennies – l'inflation régionale a légèrement reflué à 4,1% en 2024, restant au-dessus de la norme communautaire. Les causes sont bien identifiées : renchérissement des coûts d'importation (produits alimentaires de base, engrais, énergie) à cause des perturbations mondiales, ajustements des tarifs des carburants dans certains pays en 2023 (réduction des subventions au Gabon, Cameroun, Tchad) se répercutant sur les prix intérieurs, sans oublier des facteurs locaux comme des épisodes climatiques (sécheresses, inondations) affectant l'offre alimentaire. Pour y répondre, la BEAC a relevé ses principaux taux directeurs entre 2022 et 2023, tandis que les gouvernements tentaient des mesures temporaires (contrôles de prix, allègements fiscaux ciblés) dont l'efficacité a été mitigée. La coordination des politiques monétaire et budgétaire reste ainsi un défi pour maîtriser l'inflation sans freiner la reprise économique.

Le présent rapport est une initiative du **Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) du Cameroun**, en sa qualité d'acteur clé du pilotage macroéconomique national et de partenaire engagé dans les dynamiques régionales. Sa production s'inscrit dans une volonté affirmée des autorités camerounaises de **mieux comprendre, anticiper et contribuer à la stabilité et au développement économique** de l'espace communautaire auquel le Cameroun appartient : la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

En tant que **locomotive économique de la CEMAC**, représentant à lui seul plus de 40% du PIB régional et 50% des échanges intra-communautaires, le Cameroun porte une responsabilité particulière dans la stabilité et l'intégration de la sous-région. De ce fait, il est de son intérêt stratégique d'avoir une **lecture approfondie et actualisée de la conjoncture régionale**, afin de mieux calibrer ses propres politiques économiques, budgétaires, commerciales et monétaires dans un cadre intégré.

Dans un contexte marqué par des mutations rapides de l'environnement mondial (tensions géopolitiques, durcissement des conditions financières, transition énergétique, etc.) et par les défis persistants de l'après-COVID, il devient essentiel pour le Cameroun de disposer d'un **outil d'analyse robuste**, lui permettant : (i) d'apprécier la dynamique économique de ses partenaires immédiats ; (ii) d'identifier les opportunités et risques régionaux pesant sur ses propres équilibres internes ; (iii) de guider ses prises de position au sein des instances communautaires (BEAC, Commission de la CEMAC, PREF-CEMAC, Conférence des Chefs d'État, etc.) ; (iv) de nourrir un dialogue structuré avec ses partenaires techniques et financiers, sur une base de données et d'analyses cohérentes à l'échelle régionale.

Ce rapport répond également à une exigence de **transparence**, de **pédagogie** et **d'influence** : il vise à fournir aux décideurs camerounais, au grand public et aux partenaires un **cadre d'interprétation rigoureux** des évolutions macroéconomiques de la CEMAC, en mettant en lumière les interdépendances, les tendances de fond et les leviers de coopération régionale. En tant qu'État moteur de l'intégration, le Cameroun y trouve un levier pour promouvoir ses intérêts économiques tout en consolidant la solidarité régionale. Plus concrètement, ce rapport poursuit deux objectifs majeurs :

- **Fournir un diagnostic complet de la situation macroéconomique de la CEMAC**, couvrant l'ensemble des dimensions pertinentes (secteur réel, finances publiques, commerce extérieur, secteur monétaire et financier), avec une désagrégation par pays. Ce diagnostic repose sur les données les plus récentes disponibles (jusqu'à fin 2025) et intègre les perspectives 2026 telles qu'envisagées par les institutions régionales et internationales ;
- **Formuler des recommandations stratégiques pour la consolidation de la stabilité et de la croissance dans la sous-région**, en lien avec les priorités du Cameroun. Il s'agit notamment d'identifier les leviers de renforcement de l'intégration régionale (commerce, infrastructures, mobilité), les axes de diversification économique à mutualiser, ainsi que les réformes macro-budgétaires à poursuivre collectivement pour assurer une convergence durable.

Le rapport est structuré de manière à couvrir l'ensemble des dimensions macroéconomiques et à fournir tant une vue d'ensemble qu'une analyse détaillée par pays. Il est ainsi globalement constitué de trois parties. La première, qui constitue le cœur analytique du rapport au niveau régional, analyse l'économie de la CEMAC sous le prisme des quatre thématiques clés : l'économie réelle, les finances publiques, la situation extérieure, et le secteur monétaire et financier. Les perspectives macroéconomiques et les risques à court terme sont également explorées, ainsi que les propositions de mesures de mitigation de ces risques. La seconde partie dresse les profils macroéconomiques de chacun des États

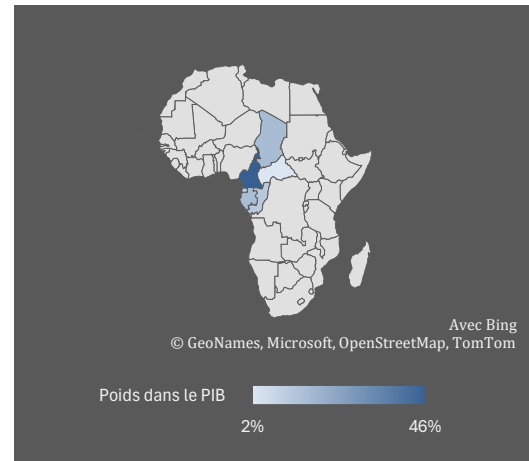
membres, afin de compléter l'analyse régionale de la première partie. Enfin, la troisième partie présente la situation de l'intégration régionale, en abordant les thématiques de la mise en œuvre du PREF-CEMAC, de l'évolution du commerce intra régional et de la situation macroéconomique des pays par rapport aux critères de convergence. Des recommandations générales sont partagées pour clôturer le document.

**PARTIE I – PERFORMANCES
MACROÉCONOMIQUES RECENTES DE
LA SOUS-RÉGION CEMAC ET
PERSPECTIVES**

La Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), regroupant six États membres que sont le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la République du Congo, la République Centrafricaine et la Guinée Équatoriale, a connu une évolution économique notable ces dernières années.

En effet, le produit intérieur brut (PIB) de la CEMAC s'est établi à **122,9 milliards de dollars américains (68 724,36 milliards FCFA)** en 2024, selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI). Cette performance représente une augmentation significative (+5,2%) par rapport aux **116,795 milliards de dollars** enregistrés en 2023, traduisant une croissance économique soutenue malgré un environnement international complexe.

Figure 1: carte de la CEMAC



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO 2025

En 2025, cette dynamique devrait se poursuivre avec un produit intérieur brut (PIB) estimé à **126,1 milliards de dollars américains**.

Au-delà de cette performance globale, l'analyse sectorielle révèle une transformation structurelle, bien que modeste, de l'économie régionale :

L'activité pétrolière, traditionnellement pilier de l'économie régionale, a contribué à hauteur d'environ **11% au PIB total en 2024**. Cette proportion marque une légère diminution par rapport aux 13% observés en 2020, indiquant une tendance progressive vers une diversification économique.

Cette diversification économique s'observe également dans la répartition géographique de la production au sein de la communauté.

Le Cameroun demeure la locomotive économique de la sous-région. Sur les cinq dernières années, **le pays a représenté en moyenne 44,5% de la production totale de la CEMAC**, consolidant ainsi son rôle de moteur de croissance régionale.

La répartition du PIB entre les autres États membres se présente comme suit :

- **Le Tchad et le Gabon** pèsent chacun pour environ 15% de la production régionale ;
- **La République du Congo** contribue à hauteur de 11% ;
- **La Guinée Équatoriale** représente environ 10% ;
- **La République Centrafricaine**, malgré son potentiel économique important, n'abrite que 2% environ de la production totale.

Cette distribution souligne les disparités économiques persistantes au sein de la communauté, avec une concentration notable de l'activité économique dans quelques économies.

Par ailleurs, il faut noter que cette configuration économique régionale évolue dans un contexte international marqué par plusieurs défis majeurs. Les principaux facteurs ayant marqué l'évolution de la situation macroéconomique récente de la CEMAC sont :

- (i) **la pandémie de la COVID-19**, avec ses conséquences sur la déstabilisation des chaînes d'approvisionnement ;
- (ii) **le renforcement des fragmentations géopolitiques**, avec la persistance des conflits en Ukraine et dans le moyen orient ;
- (iii) **les pressions inflationnistes et le durcissement des conditions financières internationales** ont notamment eu pour conséquence de créer une volatilité accrue sur les marchés obligataires, ainsi que des complications sur le refinancement des Etats membres ;
- (iv) **les tensions sécuritaires dans les pays membres**, notamment en Centrafrique, au Tchad, au Gabon et dans certaines régions du Cameroun, ainsi que dans le golfe de Guinée ;
- (v) **la mise en œuvre de divers programmes appuyés par les facilités du FMI** après le sommet extraordinaire de 2016.

SECTION 1 : ECONOMIE REELLE

I.1. Croissance du PIB réel de la zone CEMAC

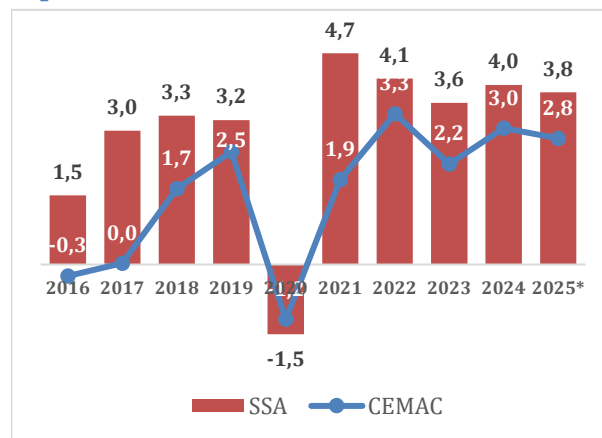
Une trajectoire contrastée avec des défis structurels persistants

Le PIB réel de la CEMAC a connu une trajectoire de croissance économique contrastée depuis 2016, marquée par une contraction de -0,3% cette année-là, suivie d'une progression graduelle jusqu'à 2,5% en 2019. La pandémie de COVID-19 a provoqué un recul de -1,2% en 2020, avant que les politiques de relance ne permettent une reprise à 1,9% en 2021 et une moyenne de 2,8% sur la période 2022-2024.

Cependant, cette **performance demeure inférieure aux moyennes** observées dans les autres communautés économiques régionales africaines (UEMOA : 5,2%, SADC : 3,8%) et aux exportateurs de pétrole africains hors CEMAC (3,9%). Cet écart de croissance révèle des retards structurels persistants dans la diversification économique, l'intégration régionale et la transformation productive.

Le Cameroun s'affirme comme l'économie locomotive de la sous-région, avec une contribution systématiquement dominante à la croissance régionale depuis plusieurs années. **Pour l'année 2024**, alors que la CEMAC affichait une croissance moyenne de 3,0%, le Cameroun a contribué à lui seul pour 1,5 points de pourcentage, représentant plus de 50% de la croissance totale de la zone.

Graphique 1: Croissance dans la zone CEMAC depuis 2016



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO oct. 2025

Tableau 1: Contribution des états membres à la croissance de la CEMAC

	Moy 16-19	2020	Moy 21-23	2024	2025
Cameroun	1,5	0,2	1,4	1,5	1,6
République centrafricaine	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Tchad	0,2	-0,1	0,4	0,5	0,5
Congo	-0,4	-0,9	0,2	0,3	0,3
Guinée équatoriale	-0,9	-0,5	-0,1	0,1	-0,2
Gabon	0,3	-0,3	0,4	0,6	0,3
CEMAC	0,8	-1,6	2,4	3,0	2,8

Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO oct. 2025

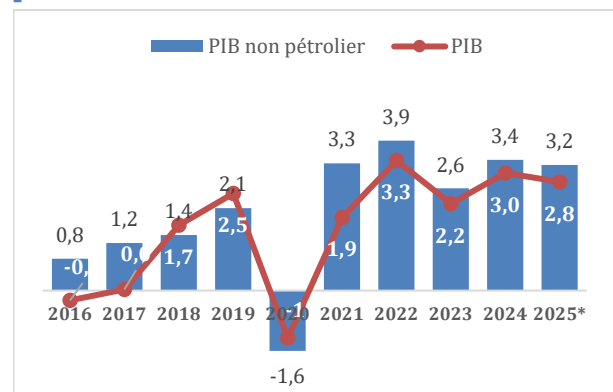
Pour 2025, la croissance devrait légèrement ralentir à 2,8% (après 3,0% en 2024), principalement en raison de la récession anticipée en Guinée Équatoriale

due à la contreperformance de son secteur pétrolier, tandis que **le Cameroun conserve son rôle de principal contributeur à la croissance régionale**. Cette performance modeste souligne la nécessité d'accélérer la diversification économique et de renforcer l'intégration régionale, face à une dépendance persistante au secteur pétrolier et à des disparités significatives entre États membres.

La croissance régionale reste essentiellement **portée par l'activité non pétrolière**, qui devrait connaître une hausse de 3,2% en 2025, soutenue par trois facteurs clés où **le Cameroun joue un rôle prépondérant** :

- une **production agricole et piscicole dynamique** : le Cameroun, avec ses filières cacao, café et coton, représente le principal moteur agricole de la sous-région ;
- le **développement soutenu des BTP et industries connexes** (cimenterie, aciéries) dans le cadre des programmes nationaux de développement ;
- l'accélération de la **digitalisation avec la pénétration des TIC et des services financiers**.

Graphique 2 : Croissance pétrolière et non pétrolière dans la zone CEMAC



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO oct. 2025

En revanche, l'activité pétrolière devrait connaître une contraction due à l'épuisement naturel des puits, affectant particulièrement les économies du Congo, du Gabon, du Tchad et de la Guinée Équatoriale. **Le Cameroun, moins dépendant du pétrole que ses voisins**, bénéficie d'une économie plus diversifiée qui le protège relativement mieux de cette volatilité du secteur.

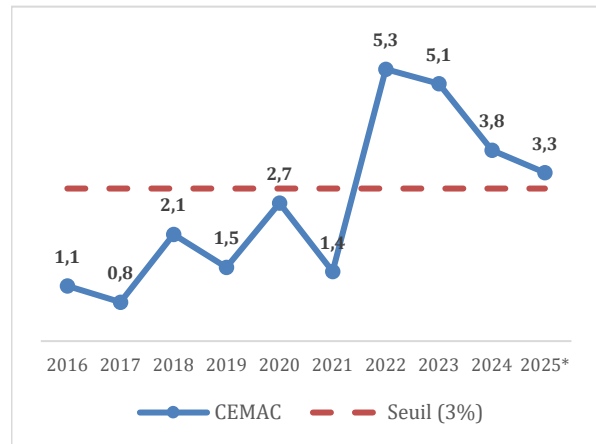
I.2. Inflation dans la CEMAC

Des pressions persistantes malgré une tendance à la modération

Depuis 2022, la sous-région CEMAC fait face à des **pressions inflationnistes d'une ampleur inédite**, marquant une rupture avec la stabilité des prix observée précédemment. En effet, l'ensemble de la zone a enregistré **un niveau d'inflation record de 5,3% en 2022**, contre seulement 1,4% en 2021, reflétant l'ampleur des chocs exogènes subis par les économies de la région. Cette accélération brutale des prix a représenté une multiplication par près de quatre du taux d'inflation en l'espace d'une seule année.

Le Cameroun a été particulièrement affecté par cette vague inflationniste, avec une dynamique des prix nettement plus défavorable que la moyenne régionale. Alors que la CEMAC dans son ensemble voyait son inflation passer de 1,4% à 5,3% entre 2021 et 2022, le Cameroun a connu une accélération encore plus marquée, avec une inflation qui s'est établie à 6,3% en 2022. Cette divergence s'est même accentuée en 2023, lorsque l'inflation camerounaise a atteint un pic de 7,4%, contre 4,2% pour l'ensemble de la zone.

Graphique 3 : dynamique de l'inflation dans la zone CEMAC



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO oct. 2025

Toutefois, bien qu'en restant au-dessus du seuil communautaire de 3%, l'inflation a progressivement reculé sur les années qui ont suivi pour se situer à 3,8% en 2024 au niveau régional. **Cette tendance à la désinflation a été plus lente et plus tardive au Cameroun**, où le taux d'inflation s'est établi à 4,5% la même année. Cette trajectoire différenciée souligne la spécificité des pressions inflationnistes au Cameroun et leur persistance plus marquée.

Cette hausse de l'inflation dans la CEMAC s'explique principalement par plusieurs facteurs conjoncturels majeurs :

- **l'impact du conflit en Ukraine** sur les prix internationaux des matières premières et des produits énergétiques ;
- **l'augmentation des coûts de production** répercutée sur les prix des biens finaux ;
- **la révision à la hausse des prix des carburants** à partir de 2023 dans plusieurs pays membres pour réduire le poids des subventions dans les dépenses publiques.

Les réalisations pour 2025 continuent de montrer des signes d'atténuation. Deux pays membres devraient afficher des niveaux de prix en dessous de 3% comme en 2024, avec une inflation maximale de 4,6% (RCA) contre 5,1% un an plus tôt (Tchad). Aussi, **le Cameroun devrait connaître une inflation plus apaisée (3,7%), bien que toujours supérieure au seuil communautaire.** Ces éléments sont le signe d'une modération de la dynamique haussière des prix dans la sous-région, offrant des marges de manœuvre pour des politiques monétaires soutenant davantage la croissance économique, et pour des interventions budgétaires plus orientées vers l'investissement.

SECTION 2 : FINANCES PUBLIQUES

II.1. Solde budgétaire

La zone CEMAC a connu une évolution budgétaire contrastée au cours de la période 2016-2025, marquée par une alternance de phases de consolidation et d'ajustements face aux chocs exogènes.

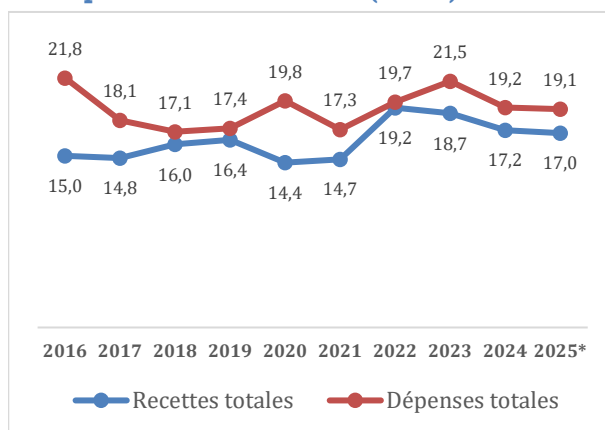
La période précédant 2020 a été caractérisée par une consolidation budgétaire significative, conséquence directe de la mise en œuvre des programmes du Fonds Monétaire International (FMI) dans les différents pays de la CEMAC. Cette phase a permis une réduction importante des dépenses publiques tout en générant une amélioration, bien que modeste, des recettes. L'assainissement progressif des finances publiques a ainsi jeté les bases d'une situation budgétaire plus saine.

À partir de 2020, la zone CEMAC a dû faire face à une série de chocs exogènes, au premier rang desquels la pandémie de COVID-19, puis le conflit en Ukraine, et leurs conséquences sociales et économiques. En réponse à ces défis, les gouvernements ont mis en place diverses mesures de soutien, notamment :

- Des exonérations de droits de douane sur certains produits de première nécessité ;
- Une augmentation significative des subventions aux carburants dès 2022 ;
- Des hausses salariales et d'allocations sociales dans plusieurs pays membres ;
- La prise en charge du service de la dette à la suite des restructurations intervenues.

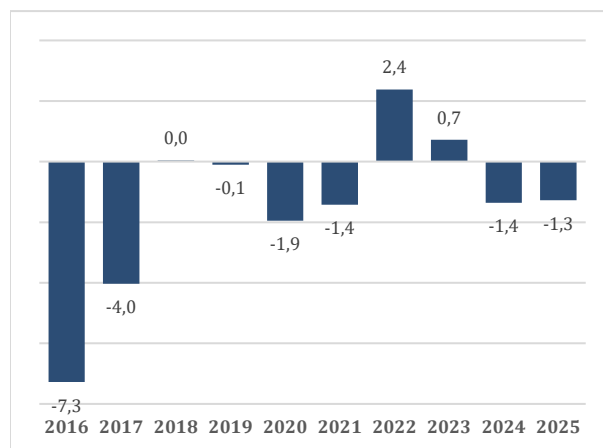
Ces mesures, bien que nécessaires pour atténuer l'impact socioéconomique des crises, ont contribué à accroître les dépenses totales et à ralentir le rythme de

Graphique 4: Evolution des revenus (hors dons) et des dépenses en zone CEMAC (% PIB)



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO oct. 2025

Graphique 5 : Evolution du solde budgétaire global dans la zone CEMAC



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO oct. 2025

mobilisation des recettes. Dans ce contexte, l'évolution du solde budgétaire global a reflété l'arbitrage difficile entre soutien à l'activité et préservation de la soutenabilité budgétaire : après une phase d'amélioration graduelle, la zone a enregistré des surplus en 2022 et 2023, avant un retournement.

Ainsi, après s'être graduellement amélioré, le solde budgétaire global s'est par la suite progressivement détérioré en 2024 pour s'établir à -1,4% du PIB. **En 2025, il devrait toujours rester négatif malgré une légère amélioration (-1,3% du PIB).** Des déséquilibres plus marqués devraient intervenir au Gabon et en Guinée équatoriale. **Le Cameroun, pour sa part, se distingue par un ajustement plus régulier : son déficit recule de -3,2% du PIB en 2020 à -1,1% en 2022, puis -0,8% en 2025.**

Plusieurs éléments concourent à expliquer cette détérioration progressive du solde budgétaire dans la zone CEMAC :

- **La baisse des prix internationaux du pétrole brut** : cette évolution défavorable affecte directement les recettes des pays producteurs de la zone. Les données sur les recettes confirment la dépendance encore élevée à la rente dans plusieurs pays : en 2024, le poids des recettes pétrolières atteint par exemple **51,9% au Tchad, 52,0% au Congo et 81,0% en Guinée équatoriale**, contre **13,8% au Cameroun**, soulignant une sensibilité différenciée aux cycles pétroliers ;
- **Les politiques fiscales accomodantes** : au Gabon notamment, des mesures visant à améliorer le niveau de vie ont été mises en œuvre depuis 2023 avec le changement de régime politique, avec un impact sur les équilibres budgétaires ;
- **La hausse structurelle des dépenses sociales** : les mesures de soutien adoptées en réponse aux chocs sont devenues des charges récurrentes (subventions, transferts, mesures salariales), accentuant la rigidité des dépenses ;
- **Le service de la dette** : les obligations liées aux restructurations de dette et la normalisation des charges financières alourdissent la contrainte budgétaire et réduisent les marges de manœuvre.

L'examen des contributions nationales révèle que la détérioration du solde budgétaire de la CEMAC ces dernières années est particulièrement attribuable à deux pays :

- **Gabon** : La situation budgétaire gabonaise a été affectée par la mise en œuvre de nouvelles politiques sociales ambitieuses, visant à améliorer les conditions de vie des populations mais exerçant une pression sur les finances publiques ;

- **Tchad** : le pays subit les conséquences de la baisse des prix du pétrole, avec des capacités de résilience limitées du fait de la très forte dépendance des recettes au secteur pétrolier.

Cette analyse met en lumière l'hétérogénéité des situations budgétaires au sein de la CEMAC. Si certains pays ont mieux résisté aux chocs, d'autres ont vu leurs équilibres financiers se dégrader plus rapidement, reflétant des différences structurelles en termes de diversification économique, de capacité fiscale et de marge de manœuvre budgétaire. À cet égard, **la dynamique des recettes illustre des profils contrastés** : alors que les recettes totales hors dons progressent au Cameroun (de FCFA 3 508,6 milliards en 2019 à FCFA 4 990,4 milliards en 2024 et FCFA 5 643,1 milliards en 2025), la dépendance pétrolière demeure très élevée dans certains pays, rendant les soldes plus sensibles aux retournements de cycle.

Face à cette situation, deux défis majeurs sont à relever :

1. **La nécessité de préserver la soutenabilité budgétaire**, dans un contexte de croissance économique modérée et de besoins sociaux importants ;
2. **La gestion optimale de la dette**, dans le sillage des restructurations récentes et des besoins de financement énormes pour la mise en œuvre des projets nationaux de développement.

Au-delà des défis immédiats, plusieurs enjeux stratégiques méritent une attention particulière :

1. **La diversification des sources de revenus** : réduire la dépendance aux ressources pétrolières apparaît comme une priorité pour renforcer la résilience budgétaire. Les données récentes indiquent déjà un recul du poids du pétrole dans les recettes au niveau de la CEMAC, qui est passé de **53,4% en 2022** à **moins de 32% en 2025**, mais cette transition reste inégale selon les pays. Plusieurs efforts sont attendus sur l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales non pétrolières et des recettes non fiscales.
2. **L'optimisation des dépenses sociales** : Un meilleur ciblage des mesures de soutien permettrait d'en maximiser l'impact tout en maîtrisant les coûts ;
3. **La coordination des politiques budgétaires** : Une approche régionale concertée pourrait renforcer l'efficacité des interventions et limiter les effets de contagion négatifs ;
4. **La préservation des acquis** : Il importe de sauvegarder les progrès réalisés lors de la phase de consolidation pré-2020, tout en adaptant les politiques aux nouvelles réalités économiques et sociales.

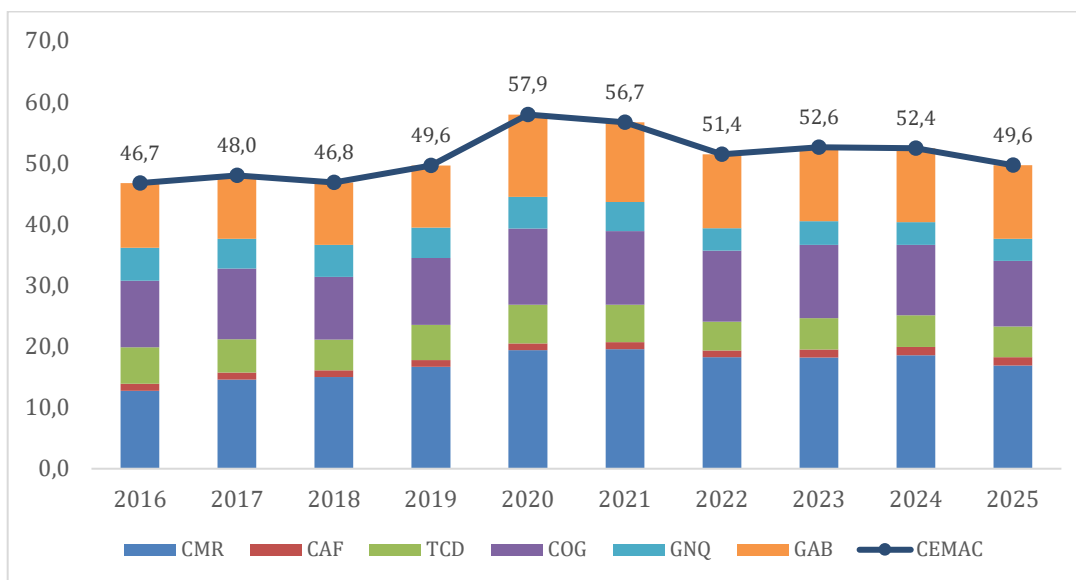
II.2. Dette publique

L'encours de la dette publique des pays de la CEMAC a connu depuis 2016 une dynamique en cloche. Il a dans un premier temps **atteint 57,9% du PIB en 2020**, en raison principalement :

- des décaissements liés à la mise en œuvre des Programmes pays avec le FMI ;
- des décaissements liés aux programmes des réformes structurelles appuyées par d'autres partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, Union Européenne, AFD, BAD, etc) ;
- des autres engagements commerciaux et bilatéraux dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets de développement des pays ;
- des dispositifs de soutien dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Toutefois, grâce au contrôle rigoureux des nouveaux engagements et à la reprise de la croissance économique, la dette publique s'est stabilisée les années suivantes. Elle a évolué autour de 52% du PIB pour atteindre 52,4% du PIB en 2024, et devrait légèrement reculer à **49,6% en 2025**. Ce niveau demeure inférieur au plafond de 70% fixé par les critères communautaires de convergence.

Graphique 6 : dynamique et contribution à la dette publique en CEMAC



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO 2025

Au sein de la sous-région, la dynamique d'endettement reste principalement portée par trois pays : le Cameroun, le Gabon et la République du Congo. **Le Cameroun présente une trajectoire de dette plus contenue et en décline récente** : après un pic à 47,2% du PIB en 2021, le ratio recule à 45,6% (2022), 43,2% (2023) et 42,7% (2024), avec une baisse projetée à **37,9% en 2025**. À l'inverse, la

République du Congo demeure le principal foyer de vulnérabilité, avec un niveau d'endettement (autour de **93,1% du PIB en 2025**) excédent le plafond CEMAC et pesant de ce fait sur la soutenabilité et les marges budgétaires.

Selon les dernières analyses de viabilité de la dette (AVD) de 2025, menées dans le cadre conjoint FMI-Banque Mondiale pour les pays à faible revenu, les situations diffèrent par pays :

- **Cameroun, Centrafrique et Tchad** : présentent un risque global de surendettement élevé, mais leur dette reste considérée comme viable ;
- **République du Congo** : le pays est en situation de surendettement ;
- **Gabon et Guinée équatoriale** : ne sont pas inclus dans l'analyse du cadre FMI-BM pour les pays à faible revenu, car classés parmi les pays à revenus intermédiaires tranche supérieure. Leur dette est néanmoins jugée viable.

La situation de la dette publique dans la CEMAC reste maîtrisée en 2025, sous le seuil plafond des critères communautaires. Toutefois, la vigilance s'impose, en particulier pour les pays présentant un risque élevé ou une situation de surendettement, afin d'éviter toute dérive mettant en péril la soutenabilité des finances publiques à moyen terme, notamment dans un contexte où les besoins de financement demeurent importants et où les conditions financières peuvent se durcir.

Tableau 2: Résultats des AVD des pays de la CEMAC en 2025

code pays	date	Risque global de surendettement	Risque de surendettement extérieur	Granularité de la notation des risques
CMR	07/2025	Elevé	Elevé	Viable
CAF	07/2025	Elevé	Elevé	Viable
TCD	12/2024	Elevé	Elevé	Viable
COG	06/2025	En surendettement	En surendettement	En surendettement
GNQ	2025	NA	NA	Viable
GAB	2025	NA	NA	Viable

Source : Banque Mondiale et FMI, octobre 2025

Note : Résultat du cadre conjoint FMI-Banque Mondiale pour les pays à faible revenus ; le Gabon et la Guinée Equatoriale ne font pas partis de ce cadre.

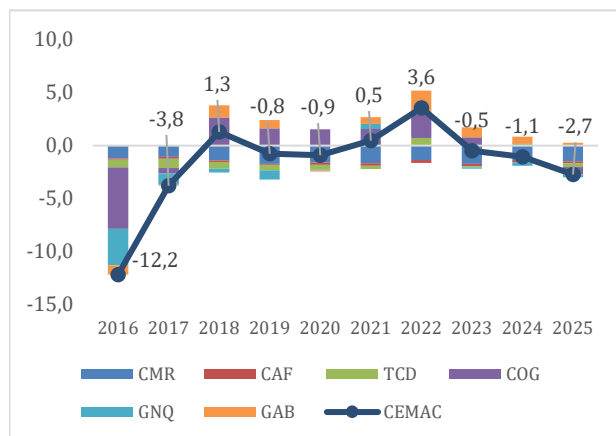
SECTION 3 : SITUATION EXTERIEURE

III.1. Dynamique du compte courant

Après un déficit marqué de **-12,2% du PIB en 2016**, le solde du compte courant de la CEMAC s'est nettement redressé, traduisant une **correction progressive des déséquilibres externes**. Cette amélioration résulte de la combinaison de plusieurs facteurs.

D'une part, les réformes engagées avec le Fonds Monétaire International (FMI) et dans le cadre du **PREF-CEMAC** ont contribué à assainir les fondamentaux macroéconomiques. **D'autre part**, les politiques de développement de la production domestique et d'amélioration de la préférence locale ont stimulé la production nationale dans les différents États membres. **Enfin**, le contexte international favorable, marqué par la hausse des prix des matières premières, a joué un rôle déterminant dans cette dynamique positive.

Graphique 7 : Evolution du solde du compte courant dans la zone CEMAC (%PIB)



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO 2025

La zone a enregistré un premier excédent en **2018 (+1,3% du PIB)**, avant d'atteindre un pic en **2022 (+3,6% du PIB)**, porté principalement par l'amélioration des termes de l'échange (pétrole brut et gaz naturel), ainsi que par la progression des transferts courants (dont les envois de fonds de la diaspora).

Toutefois, à partir de 2023, le compte courant renoue avec une dynamique moins favorable : le solde de la CEMAC se dégrade (**-0,5% en 2023**, **-1,1% en 2024** et **-2,7% en 2025**), dans un contexte de **normalisation des prix** es principaux produits exportés, de reprise de certaines importations (biens d'équipement et intrants) et de dégradation des soldes budgétaires dans plusieurs États. Cette inflexion appelle à la vigilance au regard de l'objectif de **stabilité externe de la monnaie**, dès lors qu'une détérioration durable du compte courant pèserait sur l'accumulation des réserves et la résilience externe.

Le Cameroun se distingue au sein de cette trajectoire régionale par une position externe **structurellement déficitaire mais plus contenue** que les économies les plus dépendantes du pétrole : son déficit passerait de **-4,1% du PIB en 2023** à **-3,1% en 2024** puis **-3,4% en 2025**. Cette évolution conforte le rôle du Cameroun comme **économie pivot** : sa diversification relative (agriculture, industrie agroalimentaire, services) limite la sensibilité extrême aux cycles

pétroliers observée dans certains pays voisins et renforce sa contribution potentielle à l'équilibre externe régional.

Tableau 3: Evolutions des soldes du compte courant des pays de la CEMAC

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cameroun	-3,7	-4,0	-3,4	-4,1	-3,1	-3,4
République centrafricaine	-8,2	-11,1	-12,9	-9,3	-9,1	-7,1
Tchad	-3,0	-2,0	4,9	-0,7	1,0	-2,3
Congo	12,6	12,8	17,7	6,5	0,1	-5,9
Guinée équatoriale	-0,8	4,2	2,1	-1,3	-3,3	-3,0
Gabon	-0,5	3,5	10,9	5,4	4,0	1,8
CEMAC	-0,9	0,5	3,7	-0,4	-1,1	-2,7

Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO 2025

L'analyse par pays présente des profils contrastés : certains pays (Gabon, Congo) affichent des soldes encore excédentaires en 2023–2024, mais en **dégradation** ; d'autres (RCA, Cameroun) demeurent en déficit, reflétant une contrainte structurelle (base exportatrice plus étroite / besoins d'importations). Cette dynamique renforce l'importance des politiques de compétitivité et de transformation structurelle afin d'améliorer durablement la capacité d'exportation de la Sous-Région.

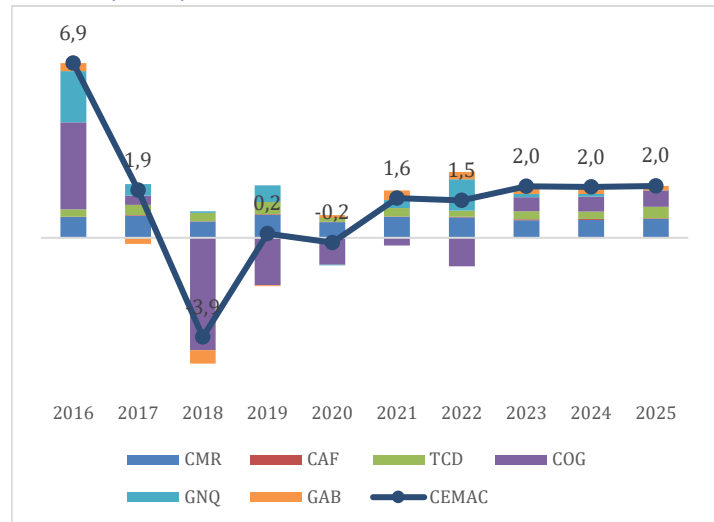
III.2. Dynamique des Investissements Directs Étrangers

Les Investissements Directs Étrangers (IDE) nets de la zone CEMAC sur la période 2016–2025 suivent une trajectoire en deux grandes phases :

- **(2016–2018) Reflux et sorties nettes** : après avoir atteint **6,9% du PIB en 2016**, les IDE se contractent jusqu'à devenir négatifs en 2018 (**-3,9% du PIB** au niveau CEMAC), traduisant un contexte d'ajustement macroéconomique, d'incertitudes et de volatilité dans les pays extractifs ou les passifs (investissements entrants) ont été surpassés par les actifs ou les désinvestissements, principalement en raison de la chute massive des flux au Congo et au Gabon, couplée à des rapatriements de capitaux dans le secteur pétrolier ;
- **(2019–2025) Redressement progressif et stabilisation** : la stabilisation du cadre macroéconomique, les programmes appuyés par les partenaires et la reprise de certains projets miniers/énergétiques soutiennent un relèvement et un retour en territoire positif entre 2019 et 2021. Cette dynamique est également soutenue par la mise en œuvre du Programme de Réformes Économiques et Financières (PREF-CEMAC) et une meilleure application de la réglementation des changes par la BEAC. Les IDE se maintiennent à des niveaux modérés autour de **2% du PIB** à partir de 2023, bien que **encore en-deçà** des niveaux élevés observés en début de période.

Le Cameroun se démarque par une dynamique **positive et stable**, avec des IDE nets autour de **1,7% du PIB** sur 2023–2025. Cette stabilité est cohérente avec la diversification relative de l'économie, la profondeur du marché domestique et l'existence de projets structurants dans l'énergie, les infrastructures et l'agro-industrie ; notamment avec la Chine. L'enjeu demeure d'accroître la qualité des IDE (contenu local, transfert de technologies, intégration aux chaînes de valeur) afin d'en maximiser l'impact sur la transformation productive et, in fine, sur la performance externe.

Graphique 8 : Evolution des IDE entrants net dans la zone CEMAC(%PIB)



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO 2025

Les disparités nationales restent élevées. Les pays pétroliers (Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Tchad) affichent des niveaux d'IDE plus élevés mais **plus volatiles** avec les cycles des matières premières. S'agissant de la RCA, elle affiche une montée en puissance de 0,1 % en 2020 à 1,4 % en 2025, témoignant d'un retour graduel des investisseurs dans les secteurs minier et forestier, favorisé par une amélioration relative de la sécurité et le soutien des bailleurs.

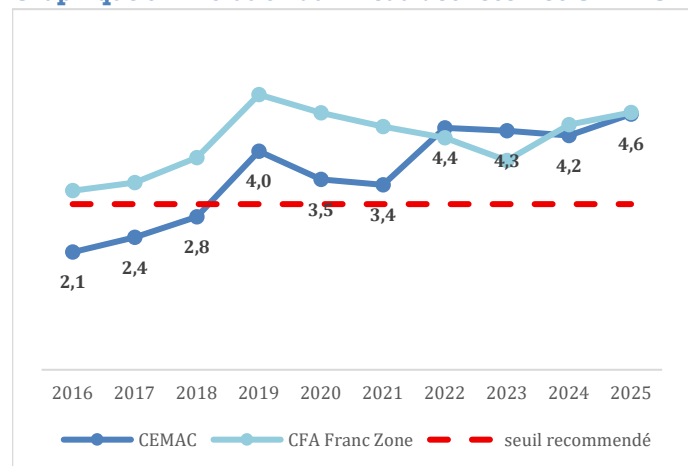
Dans ce contexte, l'enjeu régional est d'accroître la part des IDE vers les secteurs non extractifs, afin de renforcer la résilience et l'impact sur la transformation productive.

III.3. Evolution des réserves de change

L'amélioration progressive du secteur extérieur (compte courant et flux financiers) s'est traduite par un renforcement des réserves de change de la CEMAC. En mois d'importations, les réserves passent d'environ **2,1 mois en 2016 à 4,6 mois en 2025**, marquant une consolidation significative de la position externe.

Le franchissement du seuil recommandé de 3 mois dès 2019 constitue un tournant. Ce niveau,

Graphique 9 : Evolution du niveau des réserves CEMAC



Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO 2025

considéré comme un minimum prudentiel, a été maintenu depuis, avec une marge de sécurité plus confortable à partir de 2022 à la faveur de la bonne tenue des prix internationaux.

L'amélioration du coussin de réserves est également tributaire de plusieurs autres facteurs :

- **Redressement des IDE** à partir de 2019, puis stabilisation des entrées nettes ;
- **Réglementation de change de la BEAC** (2019), favorisant le rapatriement de devises et limitant certaines fuites ;
- **Décaissements des appuis extérieurs** (FMI et autres PTF), destinés à soutenir la position extérieure des Etats au cours des ajustements.

En cohérence avec les orientations institutionnelles, le renforcement des réserves demeure étroitement lié à la poursuite d'une application effective de la réglementation des changes, notamment : (i) le **rapatriement** des recettes d'exportation, (ii) la consolidation des **rétrocessions** en faveur du système bancaire, et (iii) l'opérationnalisation des **comptes séquestres** relatifs aux **Fonds de remise en état des sites (Fonds RES)**, en particulier dans le secteur extractif.

La comparaison avec la **Zone Franc (CFA)** met en évidence un rattrapage : longtemps en retrait, la CEMAC converge vers des niveaux proches, voire comparables sur certaines années, ce qui renforce la crédibilité du régime de change.

Tableau 4: Réserves de change (mois d'importations)

Zone	2016	2019	2022	2025
CEMAC	2,13	3,96	4,38	4,63
CFA Franc Zone	3,24	4,98	4,20	4,66
Seuil recommandé	3	3	3	3

Source: MINEPAT, à partir des données FMI/WEO 2025

À moyen terme, l'enjeu principal sera de **préserver ces acquis** dans un contexte de volatilité externe, en consolidant les soldes externes (exportations hors pétrole, maîtrise des importations non prioritaires, meilleure compétitivité) et en maintenant un cadre macroéconomique cohérent avec la stabilité monétaire.

Toutefois, au regard de l'évolution récente du solde courant, il faut indiquer que la consolidation externe de la CEMAC reste **réversible** si la dégradation du compte courant se prolonge. Ainsi, trois priorités se dégagent :

1. **Préserver la stabilité externe de la monnaie**, en coordonnant politiques budgétaires et mesures de compétitivité, afin de contenir le déficit courant agrégé ;
2. **Accroître la qualité des IDE** (diversification, transformation locale, exportations), en réduisant la volatilité et la dépendance au cycle extractif ;
3. **Approfondir l'application de la réglementation des changes** (rapatriements, rétrocessions, comptes séquestres/Fonds RES), afin de soutenir durablement l'accumulation de réserves.

Pour le Cameroun, la trajectoire externe demeure globalement soutenable mais exige un renforcement de la base exportatrice hors matières premières, une meilleure efficacité logistique/portuaire, une montée en gamme des filières agricoles et industrielles, et la poursuite des réformes améliorant l'attractivité et la productivité. Compte tenu de son poids dans l'activité régionale, une amélioration du compte courant camerounais se traduirait mécaniquement par un gain significatif pour l'équilibre externe de la CEMAC et le niveau des réserves.

SECTION 4 : SECTEUR MONÉTAIRE ET FINANCIER

IV.1. Politique monétaire de la BEAC

À fin décembre 2025, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a poursuivi la mise en œuvre d'une politique monétaire caractérisée par une approche prudente, tout en manifestant une flexibilité accrue par rapport à 2024. Cette orientation s'inscrit dans l'objectif de **préserver la stabilité des prix** et, plus largement, de contribuer à la **stabilité interne et externe de la monnaie** dans la Sous-région CEMAC.

La BEAC a procédé à des ajustements mesurés de ses principaux taux directeurs. Le **Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)** a été porté à **4,75%** après avoir été baissé à **4,5%** en mars 2025, marquant une baisse de **25 points de base** par rapport au niveau de **5%** maintenu depuis mars 2023. Parallèlement, le **Taux de la Facilité marginale de prêt (TFMP)** a été relevé à **6,25%** après avoir été ramené à **6%** en mars 2025, contre **6,75%** en 2024. Ces ajustements traduisent un assouplissement prudent, tout en maintenant des niveaux de taux relativement élevés afin de contenir les tensions inflationnistes.

En revanche, plusieurs autres taux demeurent inchangés depuis plusieurs années, témoignant d'une certaine inertie dans la structure des taux : le taux de rémunération des réserves obligatoires, le taux de la facilité de dépôts et le taux créditeur minimum (TCM) n'ont pas connu de modifications significatives.

Il convient de relever que la transmission de la politique monétaire dans la zone CEMAC rencontre plusieurs obstacles structurels. Le canal des taux d'intérêt demeure limité par la rigidité des taux bancaires. Le canal du crédit est contraint par des exigences prudentielles élevées et une aversion au risque marquée des établissements financiers, malgré l'amélioration de la qualité du portefeuille (les créances en souffrance représentent **16,6%** des crédits bruts, contre **17,4%** un an plus tôt). Le canal du taux de change est inopérant dans le cadre de l'arrimage fixe du FCFA à l'euro, tandis que le canal des anticipations reste peu développé en raison de la faible sophistication des marchés financiers locaux. Cette situation est accentuée par la fragmentation du marché interbancaire, même si le nombre de participants est passé de **41** à **47** entre juillet et octobre 2025, témoignant d'une densification progressive du réseau.

IV.2. Situation monétaire

La situation monétaire de la zone CEMAC à fin septembre 2025 se distingue par une expansion notable des agrégats monétaires, principalement portée par la croissance de la masse monétaire au sens large (M2), qui progresse de **11,6%** en glissement annuel pour atteindre **21 813,0 milliards de FCFA**. Cette dynamique trouve son origine dans plusieurs facteurs, notamment :

- l'augmentation soutenue des créances nettes des banques sur les États (**+12,5%**), en lien avec les investissements dans les infrastructures, la mise en œuvre de politiques sociales et des dépenses sécuritaires dans certains pays de la Sous-Région. Par ailleurs, le recours accru aux émissions de titres publics sur le marché régional, ainsi qu'au financement bancaire, reflète l'ampleur des besoins de financement des États, mais appelle à une vigilance accrue, au regard des risques d'éviction du secteur privé et des pressions potentielles sur la liquidité bancaire ;
- la progression des crédits à l'économie (**+8,8%**), favorisée par la reprise graduelle de l'activité dans les secteurs productifs (agro-industrie, commerce, services, BTP). L'analyse par maturité révèle une hausse des crédits à court terme de **8,4%** (contribution de **4,6 points**), à moyen terme de **8,4%** (contribution de **3,5 points**) et à long terme de **21,2%** (contribution de **0,7 point**). Cette structure traduit un financement davantage orienté vers les besoins de trésorerie, avec une montée plus limitée du crédit long. La prédominance du court terme peut, dans certains contextes, contribuer à soutenir la demande intérieure et, partant, entretenir des tensions inflationnistes.

La structure de la masse monétaire révèle une progression généralisée des encaisses détenues par les agents économiques : la monnaie scripturale contribue pour **5,3 points** à l'évolution de M2, suivie par la monnaie fiduciaire (**+3,5 points**) et les dépôts à terme monétaires (**+2,8 points**). Cette croissance traduit à la fois un besoin accru de liquidité et une préférence pour des instruments relativement liquides, dans un contexte marqué par l'incertitude internationale et la volatilité des recettes d'exportation.

Parallèlement, les réserves de change de la CEMAC, bien qu'en retrait depuis juillet 2025, demeurent à un niveau confortable (**6 203,0 milliards de FCFA**) au 31 octobre 2025, assurant une couverture de **4,12 mois d'importations**. Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établit autour de **67,64%**. Toutefois, cette situation reflète la persistance de pressions sur la position extérieure, liées notamment à l'augmentation des paiements extérieurs et à la volatilité des recettes d'exportation de certains produits (par exemple le coton au Tchad ou le cacao au Cameroun). Dans ce contexte, la poursuite des mesures visant la centralisation des recettes d'exportation et le respect de la réglementation des changes demeure un déterminant clé de la consolidation des réserves.

Le système bancaire de la CEMAC présente un excédent de liquidité significatif, estimé à **8 580 milliards de FCFA** au 30 septembre 2025, représentant **31,8%** du total du bilan. Cet excédent est inégalement réparti entre les pays, avec le **Cameroun** concentrant **45%** du total, suivi du **Gabon (25%)** et du **Congo (15%)**. Le ratio de liquidité réglementaire se situe à **118%**, bien au-dessus du minimum requis de **100%**.

Cette situation d'excédent de liquidité pose plusieurs défis. D'une part, elle représente un coût pour les établissements bancaires, qui rémunèrent ces ressources à des taux faibles. D'autre part, elle limite la transformation de cette liquidité en crédits productifs, contribuant à une allocation sous-optimale des ressources financières. Enfin, elle favorise une concentration des activités sur le marché monétaire au détriment du financement de l'économie réelle, comme en témoigne la progression des opérations interbancaires, qui ont atteint **1 904,8 milliards de FCFA** en octobre 2025.

IV.3. Performance de la BVMAC : capitalisation, titres, financement

A. Évolution de la capitalisation boursière

À fin décembre 2025, selon les Bulletins Officiels de la Cote (BOC) de clôture, la capitalisation boursière globale de la BVMAC s'établit à 477,75 milliards FCFA contre 442,60 milliards FCFA un an plus tôt, soit une hausse annuelle d'environ 7,9%.

Le flottant progresse également à 69,57 milliards FCFA fin 2025 (contre 64,27 milliards FCFA fin 2024), soit +8,2% en glissement annuel. La part du flottant dans la capitalisation est restée quasi stable (14,6% en 2025), ce qui souligne que l'offre réellement négociable reste limitée, freinant la liquidité.

Sur le plan boursier, l'indice BVMAC All Share Index (BVMAC-ASI) clôture l'année à 1 074,33 points. D'après une synthèse de marché, la trajectoire 2025 est marquée par un point bas fin mars puis un redressement au second semestre, pour une performance annuelle affichant une hausse d'environ 13%. Cette amélioration demeure toutefois très concentrée sur quelques valeurs (notamment SOCAPALM et BANGE BANK), ce qui limite la profondeur du mouvement de marché.

B. Structure et activité du marché

Le marché demeure étroit : au 31/12/2025, la BVMAC compte 6 sociétés cotées et 8 émetteurs obligataires. Côté obligataire, on dénombre 31 lignes obligataires. L'encours total (capitalisation actions et compartiment obligations) s'est établi à FCFA 1 783,05 milliards, en baisse de 7,8% en glissement annuel. Cette dynamique a liée au recul de l'encours des obligations.

L'encours total des obligations cotées s'est établi à FCFA 1 305,31 milliards contre FCFA 1 490,79 Mds à fin 2024, soit un repli de 12,44%. Cette baisse provient principalement des obligations souveraines (-13% en glissement annuel pour se situer à FCFA 1 008,44 milliards), du fait essentiellement des amortissements qui ont dépassé les nouvelles émissions admises, tandis que la hausse des paiements de coupons/échéances est significative (FCFA 99,7 milliards en 2025 contre FCFA 77,2 milliards en 2024). Les obligations souveraines continuent de dominer massivement la structure des obligations, même si l'on note un accroissement

sensible des obligations Corporate qui passent de FCFA 9,91 milliards fin décembre 2024 à FCFA 43,58 milliards à la même période de 2025.

Par ailleurs, malgré la hausse de l'indice, la liquidité reste le principal talon d'Achille de la BVMAC. Sur la dernière séance de l'année (31/12/2025), les échanges d'actions n'ont représenté que FCFA 12,30 millions (et 0 transaction obligataire ce jour-là), illustrant l'irrégularité du marché secondaire.

Sur l'ensemble de l'année 2025, la valeur des titres échangés serait d'environ :

- **Transactions des actions** : 703,6 millions FCFA, en hausse de 13,1% en glissement annuel ;
- **Transactions obligataires** : 13,21 milliards FCFA,, en baisse de 21,36% en glissement annuel;
- **Transactions totales** : 13,91 milliards FCFA, en recul de 20,5%.

la BVMAC reste ainsi un marché peu liquide. De nombreuses séances se soldent par zéro échange sur l'obligataire (y compris à la clôture annuelle) et des montants modestes sur les actions.

C. Contribution au financement des entreprises

Au niveau du financement corporate, on relève avec les chiffres précédemment indiqués que l'encours des obligations a sensiblement augmenté, traduisant une diversification graduelle des émetteurs (ex. lignes associées à ALIOS, ACEP, SNPC, etc.). Cependant, (i) la profondeur du marché corporate reste limitée (poids d'environ 3,3% sur l'encours total du compartiment obligation) ; et (ii) la liquidité secondaire demeure faible, ce qui renchérit implicitement la prime de liquidité exigée par les investisseurs.

S'agissant du financement par action, avec seulement 6 sociétés cotées et un flottant limité, la capacité de la BVMAC à financer les entreprises par augmentation de capital reste contrainte.

D. Défis structurels et perspectives de développement

Le marché financier régional continue de faire face à plusieurs défis structurels. La faible liquidité du marché actions (ratio de 1,05%) et l'absence d'IPO (Introduction en Bourse) constituent des freins majeurs au développement. En outre, les arriérés des États envers la BVMAC s'élèvent à plus de 3 milliards FCFA, affectant la trésorerie de la Bourse. La concentration sur les émetteurs souverains et la concurrence du marché monétaire et des marchés internationaux limitent également l'expansion.

Plusieurs initiatives structurantes sont en cours pour dynamiser le marché. La création du Dépositaire Central Unique (DCU) représente un projet majeur qui renforcera la confiance des investisseurs. Le Business Plan 2022-2026 guide la

stratégie de développement, avec notamment un prêt communautaire de 1 milliard FCFA de la CEMAC. Un Groupe de Travail stratégique a élaboré une feuille de route ambitieuse incluant le fractionnement des actions pour abaisser le "ticket d'entrée", la révision du Règlement Général, la digitalisation avec intégration du Mobile Money, et la création d'un compartiment hors-cote régulé.

SECTION 5 : PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES ET RISQUES MACRO BUDGETAIRES A COURT TERME

V.1. Perspective macroéconomique en 2026

En 2026, les économies de la CEMAC devraient poursuivre leur redressement dans un contexte de reflux de l'inflation et de consolidation budgétaire modérée. Les projections du FMI (issues des dernières Perspectives de l'économie mondiale et des programmes pays) indiquent **une croissance régionale autour de 3,3 %**, portée par la vigueur du secteur non pétrolier notamment au Cameroun et en RCA, malgré le déclin de la production d'hydrocarbures dans certains pays. **L'inflation moyenne reviendrait proche de la norme communautaire de 3 %** d'ici fin 2026, après les pics postpandémie, grâce au resserrement monétaire de la BEAC et à l'atténuation des chocs sur les prix des produits alimentaires et énergétiques.

Le solde budgétaire agrégé de la CEMAC resterait légèrement déficitaire (aux environs de -2 % du PIB), traduisant des situations disparates selon les pays : certains producteurs de pétrole conserveraient des marges excédentaires, tandis que d'autres pays maintiendraient des déficits modérés.

Le compte courant afficherait un léger déficit (**-3,4% du PIB environ**), reflétant des exportations pétrolières atones et une reprise des importations, ce qui limiterait l'accumulation de réserves de change sans efforts d'ajustement supplémentaires.

La dette publique brute de la CEMAC resterait élevée (autour de 50 % du PIB en moyenne régionale), mais avec une tendance à la stabilisation ou à la baisse graduelle grâce à la croissance économique et à la prudence empruntée par les Etats. Certains pays pétroliers très endettés profiteraient de recettes hydrocarbures pour réduire leur ratio d'endettement, alors que d'autres États continueraient de dépasser les seuils de convergence.

Sur le plan du secteur monétaire, la BEAC devrait maintenir une politique prudente pour ancrer les anticipations d'inflation. La croissance modérée du crédit au secteur privé contribuerait au financement de la reprise, tandis que la couverture extérieure (réserves de change) serait stable autour du niveau adéquat si les politiques budgétaires nationales demeurent cohérentes avec l'objectif de stabilité extérieure.

Ces évolutions au niveau de la CEMAC reposent sur les hypothèses macroéconomiques suivantes pour chacun des six pays :

a) Cameroun

La croissance réelle atteindrait 4,2 % en 2026, soutenue par le dynamisme du secteur non pétrolier (agro-industrie, BTP, services). **L'inflation devrait converger vers 3 %**, en baisse par rapport aux années précédentes grâce à la stabilité des prix alimentaires et à la politique monétaire restrictive. **Le solde budgétaire est projeté à -1,2 % du PIB**, reflétant un léger assouplissement après la fin du programme FMI en 2025, tout en restant contenu par une meilleure mobilisation des recettes et la maîtrise des dépenses. **Le compte courant resterait modérément déficitaire (déficit d'environ 3,8 % du PIB)**, l'essor des exportations non pétrolières ne compensant pas totalement la dépendance aux importations et la balance pétrolière négative. **La dette publique camerounaise se maintiendrait sur une trajectoire soutenable (autour de 40 % du PIB en 2026)**, grâce à une gestion prudente privilégiant les financements concessionnels depuis plusieurs années, ainsi qu'en raison de la croissance économique soutenue, malgré une hausse des nouveaux engagements dans le cadre des orientations économiques liées au nouveau mandat présidentiel. **Le secteur monétaire camerounais** bénéficierait d'une inflation maîtrisée pour soutenir le crédit, tandis que les réserves de change (mutualisées à la BEAC) resteraient suffisantes.

b) République Centrafricaine

L'activité économique poursuivrait son redressement avec une **croissance attendue autour de 3,3 % en 2026**, portée par la reprise de l'investissement public et la vigueur de certains secteurs (bois, or). **L'inflation convergerait vers 3,3 %**, en baisse après une poussée en 2025 due aux prix alimentaires. Grâce aux efforts engagés dans le cadre du programme FEC, **le solde budgétaire serait proche de l'équilibre (0,0 % du PIB) en 2026**, une amélioration notable sous-tendue par une meilleure mobilisation fiscale et le contrôle des dépenses courantes. **Le compte courant afficherait un déficit d'environ 4 % du PIB**, reflétant les besoins d'importations pour la reconstruction, compensés en partie par les exportations de ressources naturelles et le soutien des bailleurs. **La dette publique**, qui avoisinait 57 % du PIB en 2025, devrait amorcer une décrue progressive grâce à ces ajustements et au recours accru aux dons, améliorant la soutenabilité sur le moyen terme. **La stabilité monétaire** resterait tributaire du cadrage prudent de la politique monétaire régionale, d'autant que la RCA, fortement dollarisée, bénéficie de l'ancrage de sa monnaie via la BEAC pour contenir l'inflation et préserver ses réserves.

c) République du Congo

La République du Congo verrait une **croissance modeste de l'ordre de 2,8 % en 2026**, en légère hausse par rapport à 2025. La production pétrolière stagnante limite le rebond, mais les secteurs non pétroliers (transports, télécoms, services financiers) continueraient de soutenir l'activité. **L'inflation devrait se maintenir**

autour de 3,2 %, légèrement au-dessus de la cible régionale, après s'être accélérée récemment en raison de hausses de quelques prix administrés. **Le solde budgétaire congolais resterait excédentaire (+2,2 % du PIB) en 2026**, un niveau confortable grâce aux revenus d'hydrocarbures encore importants et à la poursuite des réformes fiscales engagées sous l'ancien programme FMI. Toutefois, cet excédent s'est amoindri par rapport aux années précédentes en raison de la baisse tendancielle des recettes pétrolières. **Le compte courant du Congo basculerait en déficit (-7,0 % du PIB)**, sous l'effet de la valeur réduite des exportations pétrolières et du poids du service de la dette extérieure, signalant une vulnérabilité extérieure accrue. **Le niveau élevé de la dette publique (environ 93 % du PIB en 2025) devrait entamer une baisse progressive**, aidé par les excédents primaires et l'interdiction des préfinancements pétroliers – mais il demeure au-dessus des critères de convergence, ce qui expose le Congo au risque de surendettement.

d) Gabon

Après un net ralentissement en 2025, l'économie gabonaise renouerait avec une **croissance de 2,6 % en 2026** selon le FMI. Ce rebond serait porté par une reprise de la production hors pétrole (industries minières et transformation locale) et par une relance modérée de l'investissement public après la transition politique. Néanmoins, la croissance resterait en deçà du potentiel, compte tenu du déclin naturel des champs pétroliers et des défis structurels. **L'inflation repartirait à la hausse tout en restant contenue, passant d'environ 1,4 % en 2025 à 2,5 % en 2026**, en raison notamment de la hausse anticipée des dépenses intérieures et de la dissipation de certains effets de base sur les prix. **Sur le plan budgétaire, les prévisions 2026 tablent sur un déficit public qui se creuserait à -7,2 % du PIB**. Cette forte dégradation (par rapport à -5,4 % en 2025) résulterait de la combinaison d'une érosion des recettes pétrolières, de dépenses élevées liées à la transition (salaires, subventions, investissements d'infrastructure) et de charges d'intérêt importantes. Elle souligne les pressions sur la soutenabilité budgétaire du Gabon en l'absence de corrections. **Le ratio de dette publique du Gabon, déjà au-dessus de 75 % du PIB en 2025**, pourrait ainsi rester sur une pente ascendante si le déficit n'est pas maîtrisé, exacerbant les risques de liquidité. **Le compte courant gabonais tendrait vers l'équilibre – autour de -0,3 % du PIB en 2026** – après avoir été légèrement excédentaire en 2025 grâce aux exportations minières. La baisse des exportations pétrolières serait compensée par une réduction des importations non essentielles faute de marge de financement.

e) Guinée équatoriale

L'économie équato-guinéenne stagnerait en 2026, avec une croissance projetée à seulement +0,5 %. Après l'entrée en récession en 2025 due à la chute de la production d'hydrocarbures, un timide retour en territoire positif serait attendu grâce à quelques projets hors pétrole (agriculture, services) et une base de comparaison faible. **L'inflation resterait modérée, aux alentours de 2,9 %**,

proche de la norme CEMAC. La politique monétaire prudente et la faible demande intérieure contiendraient les pressions sur les prix. **Le solde budgétaire devrait légèrement se détériorer à -2,0 % du PIB en 2026**, reflétant la baisse structurelle des recettes pétrolières (qui représentent encore la majeure partie des revenus de l'État) non entièrement compensée par l'augmentation des recettes non pétrolières malgré les réformes en cours (programme de référence surveillé par le FMI). La maîtrise des dépenses – notamment la rationalisation des subventions – demeure un défi pour éviter une aggravation du déficit. **Le ratio de dette publique resterait contenu à un niveau relativement modeste (moins de 40 % du PIB) en 2026**, la Guinée équatoriale ayant limité ses nouveaux emprunts ces dernières années et bénéficié de quelques appuis extérieurs. **Sur le plan extérieur, le compte courant resterait déficitaire (près de -3,8 % du PIB en 2026)**, compte tenu de la baisse des exportations d'hydrocarbures et de la dépendance persistante aux importations de biens et services.

f) Tchad

L'économie tchadienne consoliderait son redressement avec une **croissance attendue de 3,6 % en 2026**. Cette dynamique positive serait soutenue par la montée en puissance des secteurs non pétroliers (agriculture, services) et un léger rebond de la production pétrolière après les chocs passés, ainsi que par l'appui du nouveau programme triennal convenu avec le FMI en 2025. **L'inflation devrait également se situer à 3,6 % en 2026**, un niveau toutefois supérieur à la cible, en raison notamment de chocs climatiques fréquents qui pèsent sur les prix des denrées alimentaires et de la dépréciation du franc CFA par rapport au dollar (renchérissant certains produits importés). **Sur le plan budgétaire, le Tchad viserait un déficit de -2,4 % du PIB en 2026**, en légère amélioration par rapport aux années précédentes grâce aux réformes engagées pour accroître les recettes hors pétrole et mieux maîtriser la masse salariale et les subventions. Ce déficit reste tributaire du niveau de production pétrolière et de la mobilisation de l'aide extérieure. **Le compte courant extérieur demeurerait négatif, autour de -2,9 % du PIB**, reflétant la dépendance aux importations (biens d'équipement, alimentaires) et un secteur pétrolier dont les exportations restent inférieures aux besoins de financement du pays. Le Tchad reste vulnérable aux conditions climatiques (qui affectent ses exportations agricoles) et aux fluctuations du prix du brut. **La dette publique tchadienne, récemment restructurée dans le cadre de l'Initiative du G20**, se maintiendrait sur une trajectoire soutenable (le soulagement de la dette commerciale et l'accès à des financements concessionnels ayant ramené le ratio d'endettement à un niveau estimé autour de 35–40 % du PIB). Le programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit prévoit de renforcer la gestion de la dette et la gouvernance pour prévenir de nouveaux épisodes de surendettement. En 2026, les autorités devront également veiller à la bonne

exécution des dépenses sociales afin de consolider la paix sociale dans un contexte encore fragile.

V.2. Analyse des risques macro-budgétaires

Les perspectives 2026 de la CEMAC sont assorties de risques substantiels susceptibles de compromettre les scénarios projetés. L'environnement à court terme se caractérise par une incertitude élevée et des risques accrus liés notamment à un resserrement des conditions de financement externes, à un progrès lent des réformes, à des conflits intérieurs persistants ou encore à des aléas climatiques dévastateurs. Le schéma ci-dessous dresse une cartographie synthétique des risques, y compris les implications attendues et les stratégies de mitigation en place ou recommandées. Il en ressort que les risques principaux à surveiller (probabilité élevée et impacts élevé) sont liés à :

a) la dégradation sécuritaire (conflits, insécurité)

La persistance ou l'aggravation des conflits et troubles sécuritaires dans la sous-région constitue un risque sérieux pour les perspectives 2026. Certains pays de la CEMAC font face à des crises sécuritaires chroniques (insurrection et terrorisme dans certaines régions du Cameroun et l'ouest du Tchad, conflit civil en République centrafricaine, tensions intercommunautaires, etc.). Une détérioration de la situation aurait un impact macroéconomique lourd. La croissance économique en pâtirait directement du fait de la destruction d'infrastructures, des déplacements de populations, des perturbations des échanges intérieurs et de l'activité agricole, et de la désorganisation du climat des affaires et la fuite des investisseurs. L'inflation pourrait être ravivée localement par des pénuries de produits de base dans les zones de conflit. Les finances publiques subiraient une double peine liée à l'augmentation des dépenses militaires et sécuritaires d'une part, et la baisse des recettes fiscales dans les régions affectées d'autre part, ce qui creuserait les déficits et réduirait les marges budgétaires pour les dépenses sociales et d'investissement. Par ailleurs, les déséquilibres extérieurs pourraient s'aggraver si l'instabilité décourage les exportations (par exemple contrebande, fermeture de corridors commerciaux) ou nécessite davantage d'importations d'urgence (aide alimentaire, produits de première nécessité).

La principale réponse consiste en un renforcement des efforts de sécurité et de paix, avec le soutien de la communauté internationale. Les gouvernements doivent allouer suffisamment de ressources à la sécurisation du territoire et à la résolution des conflits, sans compromettre excessivement les dépenses sociales. **Une coordination régionale en matière de sécurité (renseignement partagé, opérations conjointes, force multinationale) est essentielle** pour traiter les menaces transfrontalières. En parallèle, **des mesures de développement inclusif dans les zones fragiles sont primordiales**, à l'instar des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des ex-

combattants, le renforcement des services publics et de l'aide humanitaire et le soutien aux agricultures locales. **Les partenaires techniques et financiers (Nations Unies, Union africaine, Union européenne, etc.) jouent un rôle clé pour appuyer ces initiatives**, fournir une assistance humanitaire et financer des projets de résilience communautaire. À moyen terme, le retour de la stabilité politique et la restauration de l'État de droit dans l'ensemble des pays de la CEMAC créeront un cercle vertueux propice à la croissance et à la stabilité macroéconomique.

b) Les retards dans les réformes et les dérapages des programmes FMI

Les perspectives macroéconomiques en 2026 repose en grande partie sur la mise en œuvre effective des réformes prévues, notamment celles soutenues par les programmes avec le FMI. Or, un risque notable est que certaines réformes clés accusent du retard, voire que des engagements pris envers les bailleurs ne soient pas tenus, conduisant à une suspension ou à une non-conclusion des programmes d'appui. Historiquement, plusieurs pays de la CEMAC ont peiné à respecter intégralement les conditionnalités (réformes fiscales, gouvernance, suppression des subventions coûteuses, etc.), entraînant des retards de décaissement ou des interruptions de financements. Le manque à percevoir des tranches de prêt du FMI et l'éventuelle perte de confiance des autres bailleurs priveraient les États de ressources externes cruciales pour boucler leurs budgets et soutenir leur balance des paiements. Faute de financements concessionnels, les gouvernements pourraient être tentés de recourir à des emprunts intérieurs ou commerciaux onéreux, exacerbant le risque d'endettement et les tensions sur les marchés financiers locaux. Un relâchement des réformes se traduirait aussi par une efficacité moindre de l'action publique (faible mobilisation des recettes non pétrolières, masse salariale publique non maîtrisée, etc.), compromettant l'assainissement budgétaire sur la durée. En outre, le climat des affaires resterait peu attractif sans les réformes structurelles (privatisation, diversification, intégration régionale), pénalisant la croissance de long terme.

En terme de mesures de mitigation, il est indispensable de maintenir l'engagement politique au plus haut niveau en faveur des réformes convenues. Les conférences des chefs d'État de la CEMAC ont souligné l'importance d'une stratégie coordonnée pour préserver la stabilité régionale et appeler à l'achèvement des programmes. Cela passe par le respect des critères de convergence et la discipline budgétaire collective. Les gouvernements doivent renforcer le suivi interne de la mise en œuvre des mesures, et améliorer la transparence afin de rassurer les bailleurs et les citoyens. **L'appropriation nationale des réformes doit être accentuée**, en vulgarisant les objectifs et les bénéfices attendus pour accroître l'adhésion des parties prenantes et réduire les résistances. Par ailleurs, **une collaboration étroite avec le FMI et les PTF est importante pour permettre les ajustements éventuellement nécessaires.** En

cas de dérapage d'un pays, la solidarité régionale peut jouer : la BEAC et la COBAC veillent à la stabilité financière, et des mécanismes comme l'appui de la BDEAC ou des fonds spéciaux pourraient aider un État temporairement en difficulté à condition qu'il revienne rapidement au cadre convenu. Enfin, **l'intégration régionale (mise en œuvre du PREF-CEMAC et de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ZLECAf)** offre un levier pour accélérer certaines réformes (harmonisation fiscale, facilitation du commerce) et ainsi compenser les retards nationaux en créant une dynamique sous-régionale vertueuse.

c) chocs climatiques et catastrophes naturelles

La CEMAC subit régulièrement des aléas climatiques (inondations, sécheresses, invasions acridiennes, épidémies exacerbées par la déforestation, etc.) qui peuvent avoir un effet sensible sur les agrégats macroéconomiques, bien que généralement temporaire et circonscrit. La probabilité de tels chocs en 2026 est élevée, compte tenu des tendances observées (par exemple, le Sahel tchadien fait face à des sécheresses récurrentes tandis que le Congo ou le Cameroun connaissent périodiquement des inondations majeures). L'impact direct sur la croissance se manifeste via l'agriculture (les chocs climatiques détruisent des récoltes, réduisent la production vivrière et les revenus ruraux) et les infrastructures (dégâts aux routes, ponts, réseaux électriques). Une grave sécheresse ou inondation pourrait amputer de plusieurs points la croissance annuelle d'un pays agricole comme le Tchad ou la RCA, et nécessiter des dépenses publiques imprévues pour la reconstruction et l'aide humanitaire. L'inflation alimentaire peut fortement augmenter localement, contribuant à dépasser la cible de 3 % à l'échelle nationale si les marchés sont perturbés (pénuries de produits, hausse des importations de substitution). Les comptes extérieurs peuvent aussi se détériorer du fait d'une hausse des importations (achats exceptionnels de céréales, par exemple) et d'une baisse des exportations agricoles ou forestières. Toutefois, sauf événement extrême, ces impacts restent en général modérés au niveau macro et de court terme (un choc climatique isolé n'entraîne pas une crise généralisée, mais aggrave la vulnérabilité sociale et pèse ponctuellement sur la trajectoire économique).

La meilleure atténuation réside dans l'anticipation et la préparation. Les pays doivent renforcer leurs dispositifs d'alerte précoce et de réaction rapide (plans d'urgence, stock de sécurité alimentaire, systèmes d'irrigation et de drainage, filets sociaux adaptatifs) pour amortir le choc sur les populations et l'économie. Des fonds de contingence budgétaire ou des assurances souveraines contre les catastrophes naturelles peuvent fournir des ressources immédiates en cas d'événement climatique majeur, évitant de déstabiliser les finances publiques. **Sur le moyen terme, l'investissement dans la résilience climatique est crucial** : construction d'infrastructures robustes, diversification des cultures, gestion durable des ressources en eau et reboisement permettent de réduire l'ampleur des

dégâts futurs. **Les partenaires internationaux jouent un rôle d'appui, via des financements climatiques concessionnels (Fonds vert pour le climat, Facilité pour la Résilience et la Durabilité du FMI, etc.)** pour aider la CEMAC à s'adapter. Enfin, l'intégration régionale peut offrir des solutions mutuelles : la solidarité entre pays (en partageant les excédents alimentaires en cas de pénurie chez un voisin, par exemple) et la circulation de l'information météorologique sont des éléments importants d'une stratégie collective face aux chocs climatiques.

Tableau 5: Matrice d'évaluation des risques macro budgétaires en zone CEMAC

Risque	Probabilité	Impact	s	Mesures d'atténuation / mitigation
Chute des cours du pétrole	Faible	Élevé	Baisse des recettes budgétaires et d'exportation, creusement des déficits, pression sur les réserves de change, ralentissement de la croissance.	Fonds de stabilisation, diversification économique et fiscale, appui multilatéral, ajustements budgétaires temporaires.
Dégradation sécuritaire (conflits, insécurité)	Élevée	Élevé	Perturbation de l'activité économique, pressions budgétaires (dépenses sécuritaires), baisse des recettes, inflation locale, fuite des capitaux, déséquilibres extérieurs.	Renforcement des capacités de sécurité, DDR, coopération régionale, assistance humanitaire ciblée, développement local dans les zones fragiles.
Retards de réformes et dérapages programmes FMI	Élevée	Élevé	Suspension d'aides extérieures, perte de confiance des bailleurs, recours à des financements onéreux, détérioration budgétaire, climat d'affaires dégradé.	Engagement politique, transparence, propriété des réformes, dialogue avec les bailleurs, solidarité régionale, suivi rapproché de l'exécution des programmes.
Instabilité politique / transitions non maîtrisées	Faible	Élevé	Choc de confiance, arrêt de l'aide extérieure, fuite des investisseurs, détérioration des soldes budgétaires et extérieurs, hausse des tensions inflationnistes.	Renforcement institutionnel, accompagnement des transitions, diversification des partenaires, mécanismes régionaux de réponse aux chocs.
Chocs climatiques et catastrophes naturelles	Élevée	Modéré	Réduction de la production agricole, inflation alimentaire, dépenses imprévues, détérioration du compte courant, impact localisé sur la croissance.	Filets sociaux adaptatifs, plans d'urgence, mécanismes de financement souverains (ARC), investissements dans la résilience climatique et infrastructures robustes.
Tensions sociales (grèves, protestations)	Modérée	Modéré	Pression sur les finances publiques (réformes suspendues ou amendées), ralentissement de l'activité locale, inflation si subventions retirées sans compensation.	Filets sociaux ciblés, dialogue social, soutien à la consommation des ménages, marges budgétaires pour amortir les ajustements.

Source : MINEPAT, 2026

PARTIE II – PROFILS MACROÉCONOMIQUES DES ÉTATS MEMBRES

SECTION 1 : FICHE-PAYS –CAMEROUN

Dernière année observée: 2025 | Perspective: 2026 | Indicateurs en % du PIB ou %

Indicateur	Valeur 2025	Tendance		Indicateur	Valeur 2025	Tendance
Croissance PIB (%)	3,9	▲		Dette (% PIB)	39,9	▼
Inflation (%)	3,4	▼		Compte courant (% PIB)	-3,4	▼
Solde budgétaire (% PIB)	-0,8	▲		Programme FMI	NON	Achevé en 2025

I.1. Messages clés

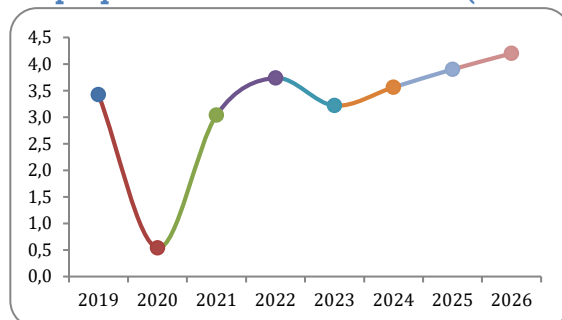
- La croissance réelle s'établit à **3,9% en 2025** (après **3,6% en 2024**), tirée par le **dynamisme du secteur non pétrolier** et les bonnes performances des **industries agroalimentaires, BTP, services financiers et TIC**.
- L'inflation **poursuit son recul** amorcé en 2023 et **converge vers la norme CEMAC**.
- La mise en œuvre de réformes structurelles avec les principaux PTF a contribué à **préserver la stabilité budgétaire et extérieure**, en maintenant des soldes **budgétaire et courant** à des niveaux soutenables et une **dette maîtrisée**.
- Les perspectives demeurent favorables, avec une croissance projetée à **4,2% en 2026**.

I.2. Activité réelle et inflation

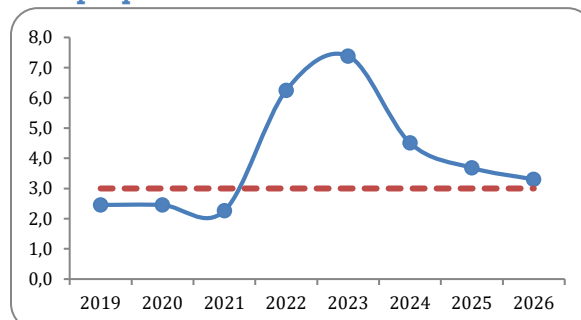
En 2025, la croissance reste portée par le **secteur non pétrolier** (4,2%, après 4,1% en 2024). Le **secteur secondaire** se démarque nettement (3,6% contre 1,7%), soutenu par l'accélération de l'activité industrielle et l'augmentation de l'offre d'électricité, malgré la baisse continue de la production pétrolière.

La demande intérieure demeure dynamique : la **consommation** reste un moteur central, tandis que l'**investissement** se redresse avec la hausse des interventions publiques.

Graphique 10 : Croissance du PIB réel (2019-2026)



Graphique 11 : Inflation



Source : FMI (2025)

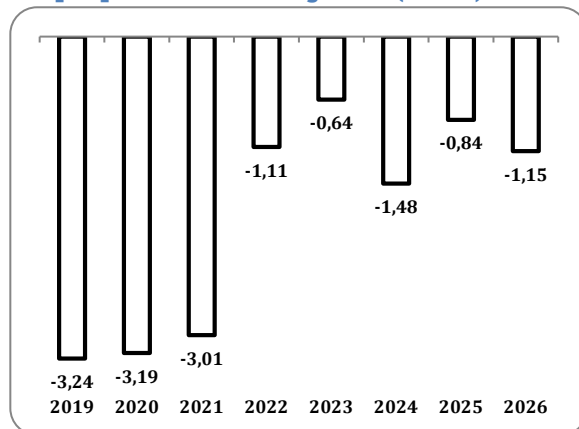
L'**inflation** continue de ralentir, sous l'effet du repli des prix des **produits alimentaires** et des **transports**, ainsi que de la modération des prix **locaux** et **importés**.

I.3. Finances publiques et dette

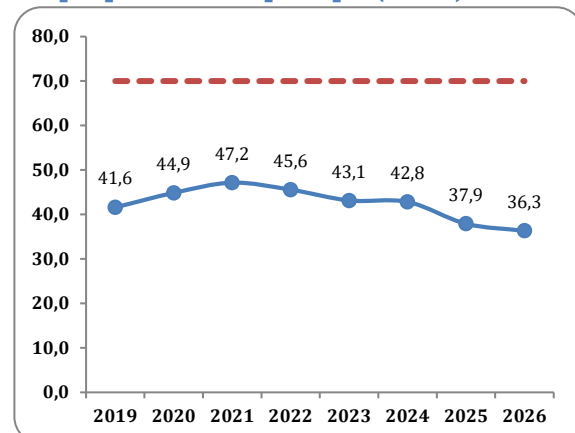
La mise en œuvre des programmes économiques et financiers, ainsi que des réformes structurelles appuyées par les PTF, a permis de **renforcer progressivement les recettes et d'améliorer la qualité des dépenses**, notamment sur les **subventions**, la **masse salariale** et l'**investissement public**.

Le **solde budgétaire** s'est globalement amélioré sur la période, malgré une légère dégradation en 2025. Parallèlement, la poursuite d'une stratégie d'endettement prudente (priorité aux financements concessionnels et réduction des risques de change et de taux) a contribué à contenir la dette. Le **stock de dette (du gouvernement central)** est indiqué à **39,9% du PIB en 2025**.

Graphique 12 : Solde budgétaire (% PIB)



Graphique 13 : Dette publique (% PIB)

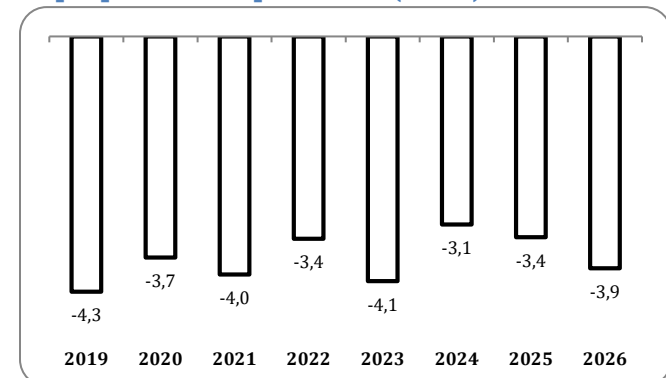


Source : FMI (2025)

I.4. Compte extérieur

Le **déficit du compte courant** se situe à **-3,4% du PIB en 2025**. Son évolution reflète notamment l'amélioration du solde budgétaire et la progression des exportations de produits transformés (en particulier agroalimentaires), malgré une dépendance encore significative aux exportations d'hydrocarbures. Les réserves de change sont estimées à **5,9 mois d'importations** (BEAC).

Graphique 14 : Compte courant (% PIB)



Source : FMI (2025)

I.5. FMI, perspectives 2026 et risques

Programme / relation avec le FMI Le programme 2021–2025 du Cameroun avec le FMI (FEC–MEDC), complété par la FRD depuis 2024, s'est achevé après une 8e revue concluante en juillet 2025 (dont la 3e au titre de la FRD). Les autorités pourraient s'engager dans un nouveau programme dès 2026 , sous réserve des discussions.	Perspectives 2026 : Croissance: 4,2 % Inflation: autour de 3 % Solde budgétaire: -1,2 % PIB Compte courant: -3,8 % PIB Risques principaux: -Retards dans l'exécution des projets de la SND30 -Résurgence des foyers de tensions dans les zones en crise -Faible mobilisation des ressources non pétrolières
--	---

SECTION 2 : FICHE-PAYS – RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Dernière année observée: 2025 | Perspective: 2026 | Indicateurs en % du PIB ou %

Indicateur	Valeur 2025	Tendance		Indicateur	Valeur 2025	Tendance
Croissance PIB (%)	3,0	▲		Dette (% PIB)	57,1	▼
Inflation (%)	4,6	▲		Compte courant (% PIB)	-7,1	▲
Solde budgétaire (% PIB)	-2,5	▲		Programme FMI	OUI [FEC]	4 ^{ème} revue conclut en juin 2025

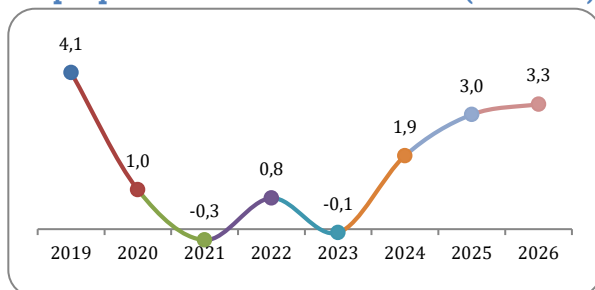
II.1. Messages clés

- La croissance s'est **consolidée en 2025 à 3,0%** (après 1,9% en 2024), portée par la **syliculture (bois)**, l'**extraction aurifère** et la **construction**, dans un contexte de reprise des **investissements publics et privés** et d'amélioration des **exportations nettes**.
- L'inflation demeure **volatile** et s'est établie à **4,6%**, au-dessus du **seuil de convergence**.
- Le programme avec le FMI a contribué à **renforcer la mobilisation des recettes** et à **réduire le déficit budgétaire** ; combiné à une nouvelle stratégie de gestion de la dette, il a permis d'**infléchir** la dynamique du stock d'endettement.
- Les perspectives tablent sur une croissance de **3,3% en 2026** et une **atténuation** de l'inflation.

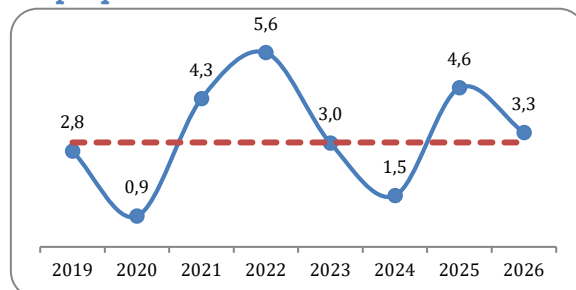
II.2. Activité réelle et inflation

Poursuivant la reprise engagée en 2024, la croissance s'est établie à **3,0% en 2025** (contre 1,9% un an plus tôt). Elle a été soutenue par le redémarrage des **investissements publics et privés** et par une amélioration de la **demande extérieure nette**, liée au rebond des exportations d'**or** et de **bois**.

Graphique 15 : Croissance du PIB réel (2019-2026)



Graphique 16 : Inflation



Source : FMI (2025)

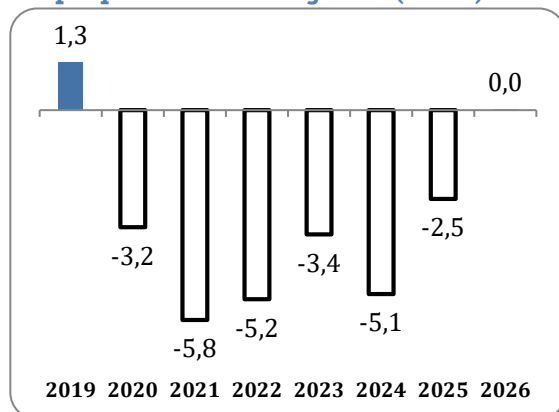
L'inflation est remontée à **4,6%** (contre **1,5%** en 2024), tirée par la hausse des prix **alimentaires** et des **contraintes logistiques** persistantes dans plusieurs régions.

II.3. Finances publiques et dette

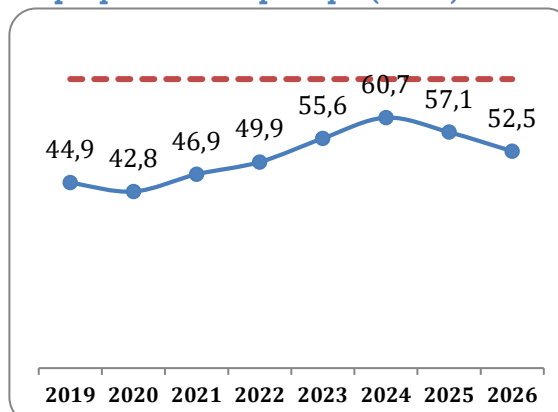
Bien que déficitaire depuis 2020, le **solde budgétaire** s'est graduellement amélioré pour atteindre **-2,5% du PIB en 2025**. Cette dynamique reflète notamment le renforcement de la mobilisation des recettes dans le cadre du programme avec le FMI (depuis 2023), appuyé par la **digitalisation** du paiement des taxes, l'augmentation des recettes sur les **produits pétroliers**, la **rationalisation** des dépenses fiscales et l'amélioration des **redevances forestières**.

Parallèlement, l'adoption d'une stratégie d'endettement plus prudente (priorité aux financements concessionnels, limitation des nouveaux emprunts, apurement des arriérés et renforcement de l'utilisation des **OTA**) a contribué à la baisse du stock de dette, établi à **57,1% du PIB en 2025**.

Graphique 17 : Solde budgétaire (% PIB)



Graphique 18 : Dette publique (% PIB)

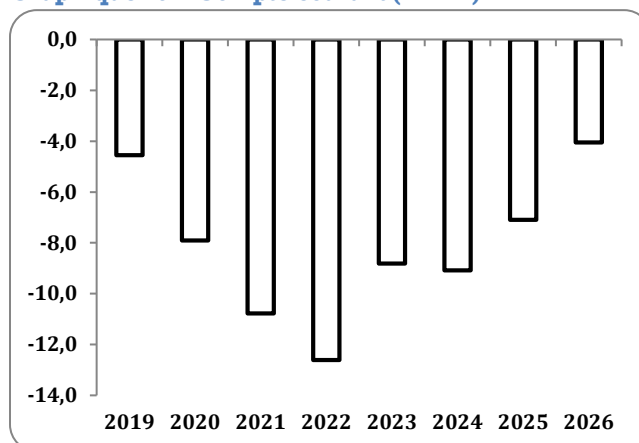


Source : FMI (2025)

II.4. Compte extérieur

Le **compte courant** s'est amélioré à **-7,1% du PIB en 2025**, après **-9,1% en 2024**, porté par une amélioration des **termes de l'échange** liée à la hausse des prix internationaux de l'**or**. Les exportations ont progressé, bien qu'encore concentrées sur quelques produits primaires (or, diamant, coton, bois). Les importations ont légèrement reculé. Les réserves de change sont estimées à **9,1 mois d'importations** (BEAC).

Graphique 19 : Compte courant (% PIB)



Source : FMI (2025)

II.5. FMI, perspectives 2026 et risques

Programme / relation avec le FMI Malgré une performance mitigée, les 3e et 4e revues du programme FEC ont été conclues en juin 2025 , pour un décaissement d'environ 58 millions USD , portant le total à environ 124 millions USD depuis 2023. Ce financement visait à soutenir les besoins de balance des paiements et les dépenses essentielles de services publics, y compris l'approvisionnement en carburant.	Perspectives 2026 : Croissance: 3,3 % Inflation: 3,3 % Solde budgétaire: 0,0 % PIB Compte courant: -4,1 % PIB Risques principaux: -Difficultés d'approvisionnement en carburants -Retards dans la mise en œuvre des réformes appuyées par le FMI -Baisse significative des dons et de l'aide internationale
--	--

SECTION 3 : FICHE-PAYS –CONGO

Dernière année observée: 2025 | Perspective: 2026 | Indicateurs en % du PIB ou %

Indicateur	Valeur 2025	Tendance		Indicateur	Valeur 2025	Tendance
Croissance PIB (%)	2,7	▲		Dette (% PIB)	93,1	▼
Inflation (%)	3,6	▲		Compte courant (% PIB)	-5,9	▼
Solde budgétaire (% PIB)	3,2	▼		Programme FMI	NON	Achevé en mars 2025

III.1. Messages clés

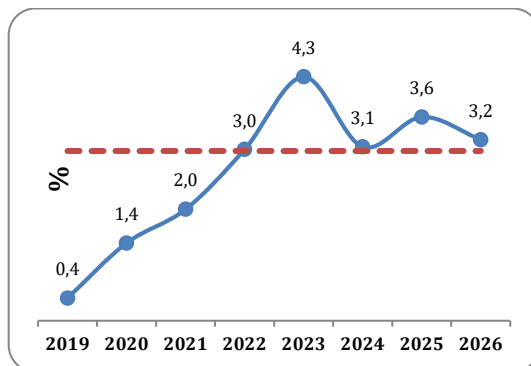
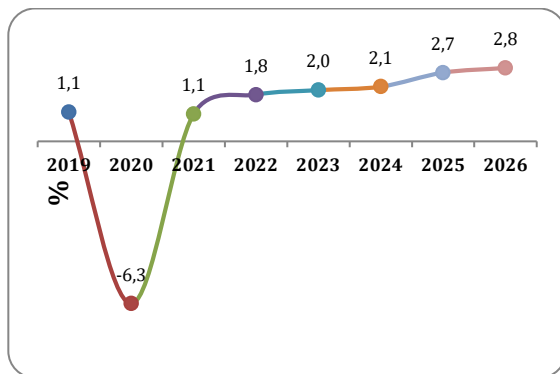
- La croissance s'est consolidée en 2025 à **2,7%**, portée notamment par la hausse de la production **pétrolière et gazière** et la bonne tenue de certains services.
- L'inflation s'est **légèrement accélérée (3,6%)**, principalement sous l'effet des prix des **boissons** et des **transports**.
- La mobilisation des recettes **non pétrolières** s'est renforcée grâce aux réformes conduites dans le cadre du programme FMI, contribuant à atténuer la baisse graduelle des recettes pétrolières. La maîtrise des dépenses (dont la mise en œuvre du **budget-programme**) a permis de préserver des excédents et de poursuivre la décrue de la dette, encore au-dessus du seuil de convergence.
- Les réserves de change constituent un point d'alerte : **0,9 mois d'importations** à fin 2025 (BEAC).
- Les perspectives tablent sur une croissance de **2,8% en 2026** et un reflux de l'inflation vers le plafond de convergence.

III.2. Activité réelle et inflation

La reprise se poursuit, avec une croissance du PIB réel de **2,7% en 2025** (après **2,1%** en 2024). L'activité est soutenue par le secteur pétrolier, porté par l'accroissement de la production de pétrole et de gaz (environ **37% du PIB**). La croissance non pétrolière est restée proche de celle de 2024 (**2,5%**), tirée par le **transport** et les **services financiers** et de **télécommunications**.

Du côté de la demande, la contribution des **exportations nettes** redevient positive, tandis que la **consommation** et l'**investissement** reculent. L'inflation s'établit à **3,6%** (contre **3,1%** en 2024), en lien avec la hausse de certains **prix administrés** (boissons), des coûts de **transport** et des prix des services de **télécommunications**.

Graphique 20 : Croissance du PIB réel (2019-2026) Graphique 21 : Inflation



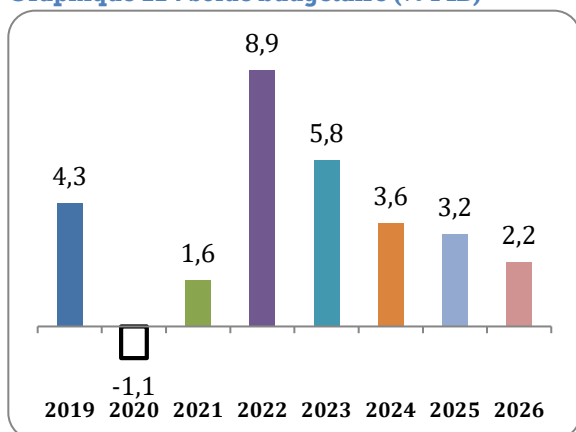
Source : FMI (2025)

III.3. Finances publiques et dette

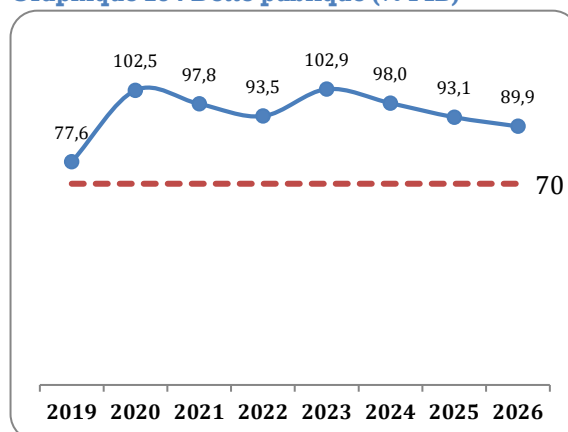
Le solde budgétaire demeure **excédentaire** depuis la période post-Covid, mais s'est graduellement affaibli après le pic de 2022, sous l'effet de la baisse progressive des recettes pétrolières en ligne avec la trajectoire des prix internationaux. Cette évolution a été partiellement compensée par une meilleure mobilisation des recettes non pétrolières, à la faveur des réformes mises en œuvre dans le cadre du programme FMI (réduction des exonérations fiscales, digitalisation de l'administration fiscale, recouvrement des arriérés).

Les dépenses ont été mieux maîtrisées, notamment grâce au **budget-programme** et à la réduction des subventions aux carburants. Ces excédents, combinés à d'autres mesures (dont l'interdiction des préfinancements pétroliers et la priorité aux financements concessionnels), ont permis de poursuivre la réduction du ratio de dette, à **93,1% du PIB en 2025**, niveau encore supérieur au seuil de convergence.

Graphique 22 : Solde budgétaire (% PIB)



Graphique 23 : Dette publique (% PIB)

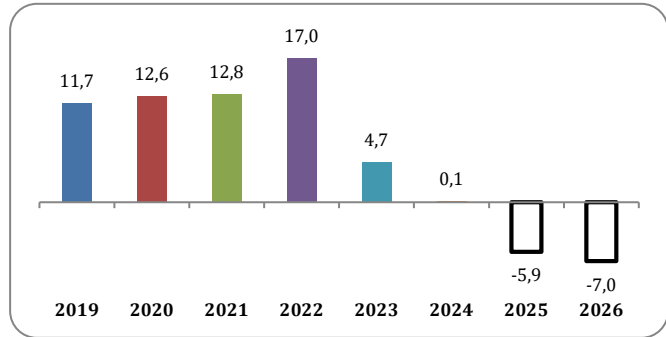


Source : FMI (2025)

III.4. Compte extérieur

Après plusieurs années d'excédents, le compte courant affiche un **déficit** en 2025 (lié à la baisse de la valeur des exportations pétrolières) tandis que le service de la dette extérieure reste élevé. Les réserves de change constituent un signal de vulnérabilité, à **0,9 mois d'importations** (BEAC).

Graphique 24 : Compte courant (% PIB)



Source : FMI (2025)

III.5. FMI, perspectives 2026 et risques

Programme / relation avec le FMI

La République du **Congo** a conclu la **6e et dernière revue** de son programme appuyé par la **FEC** en **mars 2025**. Le pays a bénéficié depuis 2022 d'un décaissement total d'environ **430 millions USD**, contribuant à la stabilité macroéconomique. Les efforts restent à poursuivre, notamment sur la mobilisation des recettes, la réduction des dépenses fiscales (en particulier les subventions énergétiques) et un meilleur ciblage des dépenses sociales.

Perspectives 2026 :

Croissance: **2,8 %** | Inflation: **3,2 %**
Solde budgétaire: **2,2 % PIB** | Compte courant: **-7,0 % PIB**

Risques principaux:

- Risque de **surendettement**, notamment lié aux **arriérés**
- Baisse significative des **recettes pétrolières**
- Retards dans la mise en œuvre des réformes post-programme FMI
- Récurrence d'**aléas climatiques**

SECTION 5 : FICHE-PAYS – GABON

Dernière année observée: 2025 | Perspective: 2026 | Indicateurs en % du PIB ou %

Indicateur	Valeur 2025	Tendance		Indicateur	Valeur 2025	Tendance
Croissance PIB (%)	1,9	▼		Dette (% PIB)	76,2	▲
Inflation (%)	1,4	▲		Compte courant (% PIB)	1,8	▼
Solde budgétaire (% PIB)	-5,4	▼		Programme FMI	NON	Négociation

IV.1. Messages clés

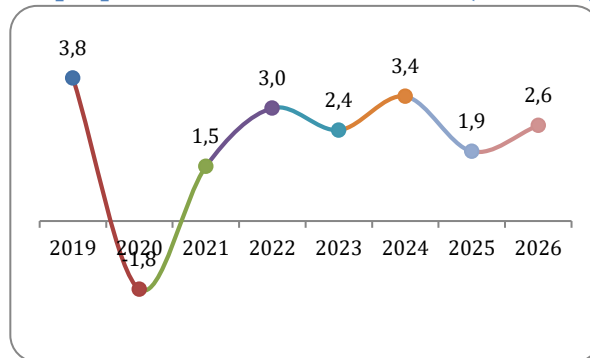
- La croissance a ralenti à **1,9% en 2025** (après **3,4% en 2024**), sous l'effet du recul de la production **pétrolière** et **minière**, et des coûts énergétiques élevés limitant l'expansion industrielle.
- L'inflation, en légère hausse, reste **inférieure au seuil de convergence CEMAC (1,4%)**.
- La baisse des recettes pétrolières et l'augmentation de certaines dépenses liées à la transition ont contribué à la dégradation du solde budgétaire et à une hausse de la dette au-dessus du plafond de convergence.
- La position de réserves apparaît très fragile, avec un indicateur de réserves **négatif** à fin 2025 (BEAC).
- Les perspectives 2026 tablent sur un rebond de la croissance à **2,6%** et une accélération de l'inflation.

IV.2. Activité réelle et inflation

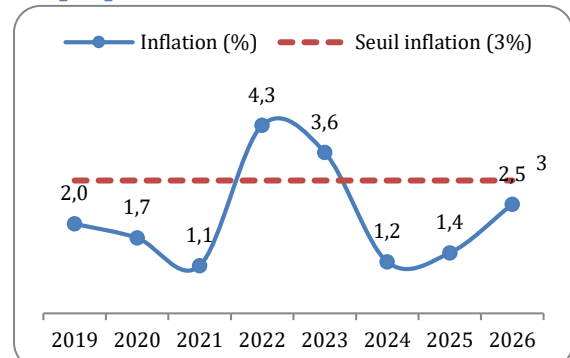
La croissance s'établit à **1,9% en 2025**, en net ralentissement par rapport à 2024 (**3,4%**). Elle reflète à la fois le repli de l'activité pétrolière - dans un contexte de déclin naturel des puits existants - et le tassement de l'activité hors pétrole, en particulier dans le **secteur minier** (manganèse), sur fond de **coûts énergétiques** toujours élevés.

La demande intérieure a été soutenue par les investissements publics (infrastructures) et privés, notamment dans la **ZIS de Nkok**. En revanche, la contribution des exportations nettes a été contrainte par l'évolution défavorable des recettes d'exportation et des contraintes logistiques internes. L'inflation s'établit à **1,4%** (contre **1,2%** en 2024), demeurant sous le seuil de convergence malgré une légère hausse.

Graphique 25 : Croissance du PIB réel (2019-2026)



Graphique 26 : Inflation



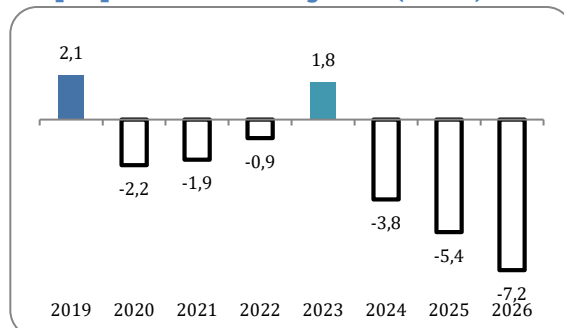
Source : FMI (2025)

IV.3. Finances publiques et dette

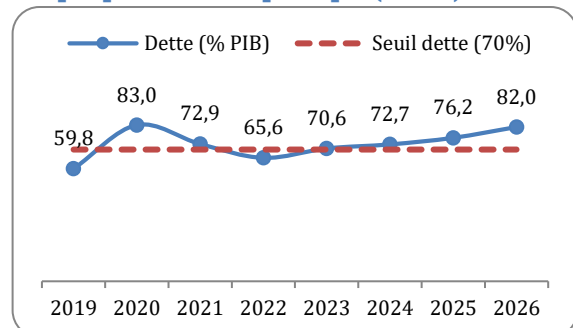
Le solde budgétaire s'est dégradé à **-5,4% du PIB en 2025** (contre **-3,8%** en 2024), après l'excédent de 2023. Cette évolution s'explique par la baisse des recettes pétrolières, l'augmentation de certaines dépenses liées à la transition (masse salariale, infrastructures, subventions, apurement d'arriérés) et la charge croissante du service de la dette.

En conséquence, la dette publique a augmenté pour atteindre **76,2% du PIB en 2025**, conservant un niveau supérieur au plafond du pacte de convergence depuis 2024.

Graphique 27 : Solde budgétaire (% PIB)



Graphique 28 : Dette publique (% PIB)

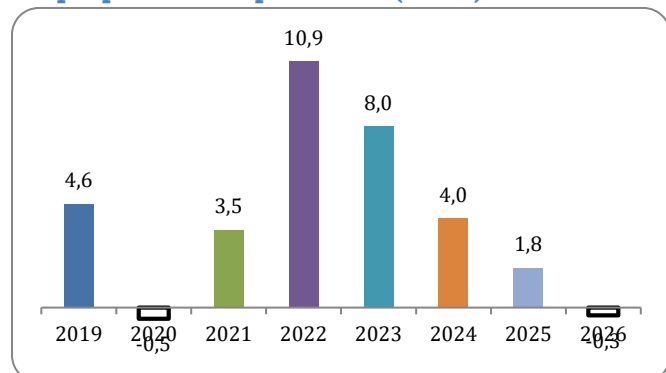


Source : FMI (2025)

IV.4. Compte extérieur

Les échanges extérieurs ont été marqués par une diminution des recettes d'exportation, notamment pétrolières, en lien avec une dégradation des termes de l'échange, tandis que la valeur des importations a augmenté. Le paiement des intérêts sur la dette extérieure demeure élevé.

Graphique 29 : Compte courant (% PIB)



Source : FMI (2025)

Le compte courant ressort à **+1,8% du PIB en 2025**, poursuivant sa tendance baissière tout en restant excédentaire. Selon la BEAC, la situation des réserves est particulièrement préoccupante : elles sont estimées à **-0,6 mois d'importations** à fin 2025, suggérant un recours accru aux mécanismes de solidarité au sein de la zone.

IV.5. FMI, perspectives 2026 et risques

Programme / relation avec le FMI Le Gabon cherche actuellement un nouvel accord avec le FMI après l'échec du précédent (MEDC 2021-2024 suspendu à sa 3^{ième} revue). Des discussions sont en cours pour un programme adapté axé sur la crédibilité budgétaire, la gestion des finances publiques et le développement du Plan national de croissance et de développement (PNCD 2026-2030).	Perspectives 2026 : Croissance: 2,6% Inflation: 2,5% Solde budgétaire: -7,2% PIB Compte courant: -0,3 % PIB Risques principaux: -Elargissement du déficit budgétaire déjà important -Baisse des recettes pétrolières -surendettement en raison d'arriérés importants
--	--

SECTION 5 : FICHE-PAYS – GUINÉE ÉQUATORIALE

Dernière année observée: 2025 | Perspective: 2026 | Indicateurs en % du PIB ou %

Indicateur	Valeur 2025	Tendance		Indicateur	Valeur 2025	Tendance
Croissance PIB (%)	-1,6	▼		Dette (% PIB)	36,6	▲
Inflation (%)	2,9	▼		Compte courant (% PIB)	-3,0	▲
Solde budgétaire (% PIB)	-1,3	▼		Programme FMI	OUI [SMP]	Prorogé en juin 2025

V.1. Messages clés

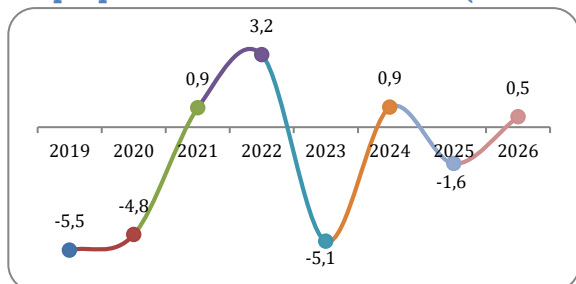
- L'économie est entrée en **récession en 2025** (croissance -1,6%), principalement du fait du repli de l'**extraction d'hydrocarbures**.
- L'inflation reste **proche du seuil de convergence CEMAC**, à 2,9% en 2025.
- Malgré les réformes du **SMP** (mobilisation de recettes hors hydrocarbures et meilleure discipline de dépense), la baisse tendancielle des recettes pétrolières pèse sur le budget ; la **dette demeure modérée** (36,6% du PIB).
- Les perspectives indiquent un retour à une croissance **positive en 2026** (0,5%).

V.2. Activité réelle et inflation

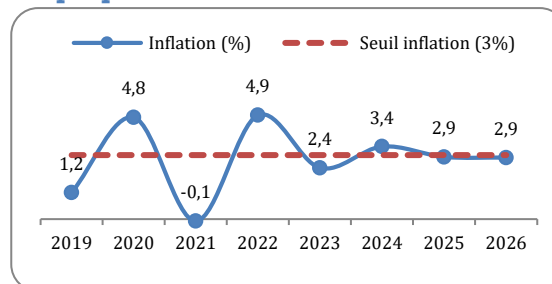
Le PIB réel recule en 2025 (-1,6% après 0,9% en 2024). La contraction provient surtout de la baisse de l'activité d'extraction d'hydrocarbures (environ **28% du PIB nominal**), liée au déclin naturel des champs, à des prix internationaux moins incitatifs et au recul de la production gazière. L'activité hors hydrocarbures s'inscrit également en léger repli : malgré des progrès dans l'agriculture, la contraction des **BTP**—consécutive à la baisse de l'investissement public—pèse sur la croissance.

La demande intérieure se redresse, principalement via la composante privée, tandis que la contribution de la demande extérieure nette devient négative. L'inflation décélère à 2,9% (contre 3,4% en 2024), demeurant proche de la cible de convergence.

Graphique 30 : Croissance du PIB réel (2019-2026)



Graphique 31 : Inflation



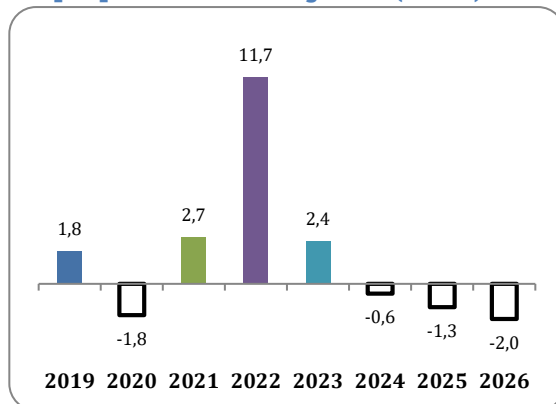
Source : FMI (2025)

V.3. Finances publiques et dette

Le solde budgétaire se dégrade à **-1,3% du PIB en 2025** (contre **-0,5%** en 2024), après les excédents observés dans la période post-Covid. Cette évolution s'explique par la baisse des recettes liées aux hydrocarbures, qui représentent encore une part prépondérante des recettes totales (environ **80%** en 2025), sur fond de recul progressif des prix et de la production.

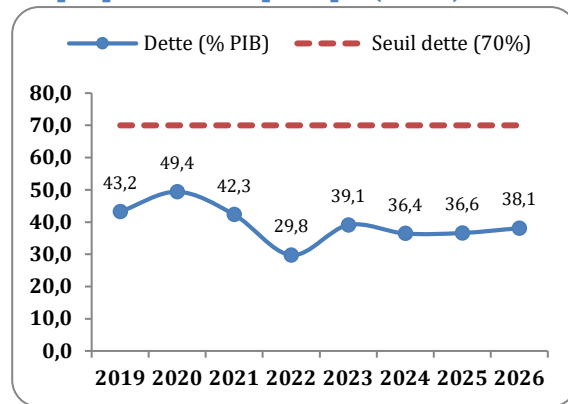
Les réformes engagées dans le cadre du **Staff-Monitored Program (SMP)** (plancher sur les recettes, déploiement d'**ASYCUDA**, etc.) soutiennent la mobilisation des recettes hors hydrocarbures et atténuent la baisse des recettes totales. Les dépenses sont mieux contenues, bien qu'en hausse, notamment via une rationalisation des subventions. La dette publique demeure globalement faible, à **36,6% du PIB en 2025**.

Graphique 32 : Solde budgétaire (% PIB)



Source : FMI (2025)

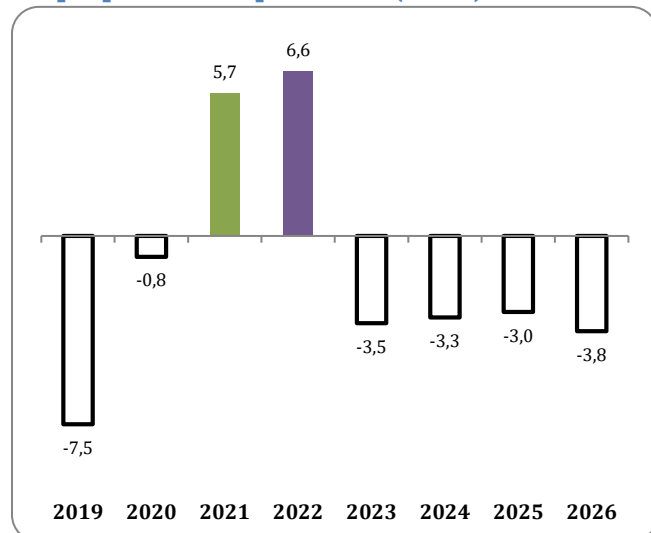
Graphique 33 : Dette publique (% PIB)



V.4. Compte extérieur

Les exportations restent très dépendantes des hydrocarbures (environ **87%** en 2025). La baisse des prix depuis 2023 a dégradé les termes de l'échange et maintenu le compte courant en déficit. En 2025, le déficit s'établit autour de **-3% du PIB**, reflétant une hausse relativement plus forte des importations. Les réserves demeurent toutefois élevées, estimées à **15 mois d'importations** de biens et services à fin 2025 (BEAC).

Graphique 34 : Compte courant (% PIB)



Source : FMI (2025)

V.5. FMI, perspectives 2026 et risques

Programme / relation avec le FMI Le pays est engagé dans un Staff-Monitored Program (SMP) , prolongé d'un an en juin 2025 après la conclusion des 1re et 2e revues . Le SMP vise la diversification hors hydrocarbures, l'amélioration de la gouvernance, la soutenabilité budgétaire et le soutien au secteur privé, et constitue un préalable à un programme de plus grande ampleur.	Perspectives 2026 : Croissance: 0,5% Inflation: 2,9% Solde budgétaire: -2,0% PIB Compte courant: -3,8 % PIB Risques principaux: -Déclin de la production pétrolière -Croissance faible et volatile -Sous-capitalisation du secteur bancaire
---	--

SECTION 6 : FICHE-PAYS – TCHAD

Dernière année observée: 2025 | Perspective: 2026 | Indicateurs en % du PIB ou %

Indicateur	Valeur 2025	Tendance		Indicateur	Valeur 2025	Tendance
Croissance PIB (%)	3,3	▼		Dette (% PIB)	31,5	▼
Inflation (%)	4,0	▼		Compte courant (% PIB)	-2,3	▼
Solde budgétaire (% PIB)	-1,5	▲		Programme FMI	OUI [FEC]	Approuvé en juillet 2025

VI.1. Messages clés

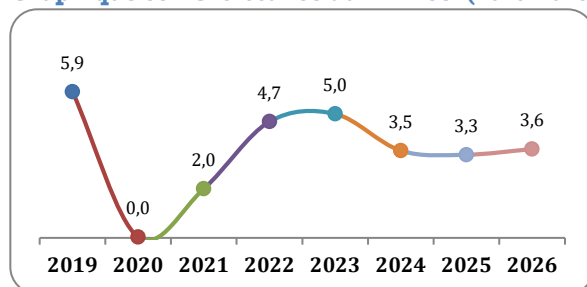
- La croissance reste **résiliente en 2025 (3,3%)**, tirée par la dynamique **hors pétrole** qui compense le ralentissement du secteur pétrolier.
- L'inflation poursuit sa décrue (**4,0%**), mais demeure **au-dessus** du seuil de convergence CEMAC
- Le nouveau programme **FEC (2025–2029)** vise à renforcer la soutenabilité budgétaire et la gouvernance ; la dette reste **modérée (31,5% du PIB)**, tandis que le compte courant demeure déficitaire (**-2,3%**).

VI.2. Activité réelle et inflation

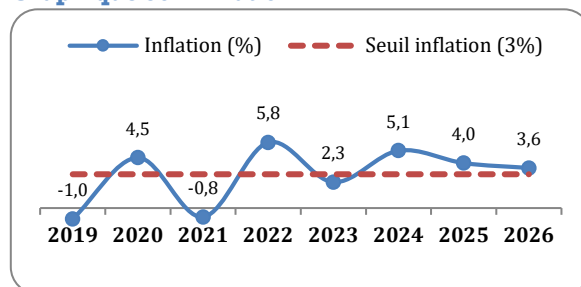
Après 3,5% en 2024, la croissance s'établit à 3,3% en 2025, en léger ralentissement mais demeurant robuste. Le secteur pétrolier (environ 18,6% du PIB) ralentit, sous l'effet du vieillissement des puits et d'une production moins dynamique. La performance d'ensemble est toutefois soutenue par l'activité **non pétrolière**, portée par la demande intérieure et la poursuite de certains investissements, ce qui atténue l'impact du pétrole sur la croissance.

L'inflation recule à 4,0% (après les tensions antérieures), mais reste alimentée par les prix des produits de base et les coûts logistiques, dans un contexte de vulnérabilité aux chocs d'offre.

Graphique 35 : Croissance du PIB réel (2019-2026)



Graphique 36 : Inflation

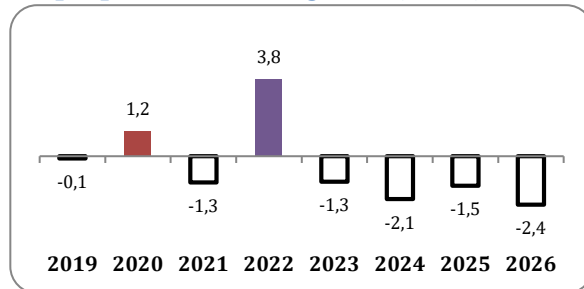


Source : FMI (2025)

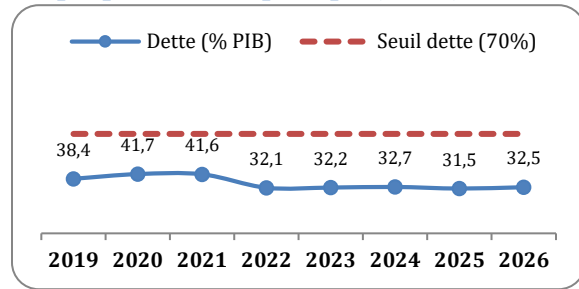
VI.3. Finances publiques et dette

Le solde budgétaire ressort à **-1,5% du PIB en 2025**, en amélioration. Cette évolution reflète une combinaison d'efforts de mobilisation des recettes et de rationalisation de certaines dépenses, dans un contexte de besoins élevés en dépenses sociales et d'investissement. La stratégie d'endettement demeure prudente : la dette publique recule à **31,5% du PIB**, ce qui laisse une marge relative, même si la contrainte de financement reste sensible compte tenu de la volatilité des recettes et des pressions de dépenses.

Graphique 37 : Solde budgétaire (% PIB)



Graphique 38 : Dette publique (% PIB)

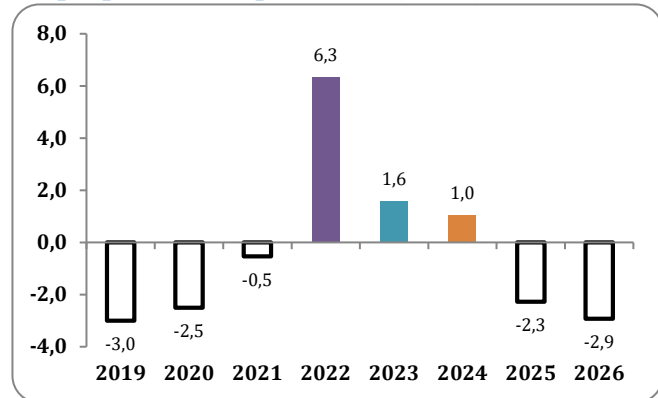


Source : FMI (2025)

VI.4. Compte extérieur

Le compte courant demeure déficitaire à **-2,3% du PIB en 2025**, reflétant la dépendance aux exportations de pétrole et la sensibilité aux prix internationaux, tandis que les importations liées à la consommation et à l'investissement pèsent sur le solde. La position extérieure reste exposée aux chocs (termes de l'échange, climat, sécurité), ce qui justifie le renforcement des amortisseurs.

Graphique 39 : Compte courant (% PIB)



Source : FMI (2025)

VI.5. FMI, perspectives 2026 et risques

Programme / relation avec le FMI

Le Tchad a démarré un programme de **4 ans** appuyé par la **Facilité Élargie de Crédit (FEC)** (juillet 2025–2029), pour un financement d'environ **625 millions USD**. Il vise à soutenir le **Plan National de Développement 2025–2030** via des réformes destinées à stabiliser les finances publiques, préserver/accroître les dépenses sociales et renforcer la gouvernance.

Perspectives 2026 :

Croissance: **3,6%** | Inflation: **3,6%**

Solde budgétaire: **-2,4% PIB**

Compte courant: **-2,9 % PIB**

Risques principaux:

- Volatilité des prix du pétrole brut
- Insécurité alimentaire et chocs climatiques
- Baisse de l'aide extérieure
- Retard dans la réalisation des réformes au regard des programmes précédents

PARTIE III – INTÉGRATION RÉGIONALE

SECTION 1: MISE EN ŒUVRE DU PREF-CEMAC ET DES PROJETS INTÉGRATEURS

Le Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) a été mis en place en 2016 en réponse à la crise économique sévère qui a frappé la sous-région au milieu de l'année 2014. Le PREF-CEMAC constitue le cadre de référence pour la mise en œuvre concertée des réformes structurelles dans tous les pays membres, visant à concrétiser les objectifs de : (i) stabilité macroéconomique ; (ii) intégration économique ; (iii) diversification et transformation structurelle des économies de la CEMAC.

Il est structuré autour de **cinq piliers fondamentaux** qui couvrent l'ensemble des domaines nécessaires à la transformation structurelle des économies de la sous-région, à savoir :

Pilier 1 : Politiques budgétaires, dont l'objectif est de renforcer la soutenabilité des finances publiques et améliorer l'efficacité de la dépense publique.

Pilier 2 : Politique monétaire et système financier, dont l'objectif est d'assurer la stabilité monétaire et financière de la sous-région et développer un système financier intégré et efficient.

Pilier 3 : Réformes structurelles, avec pour objectif la transformation structurelle des économies pour les rendre plus résilientes, diversifiées et compétitives.

Pilier 4 : Intégration régionale, avec pour objectif l'accélération de l'intégration économique régionale pour créer un marché commun dynamique et compétitif.

Pilier 5 : Coopération internationale, dont l'objectif est de renforcer les partenariats stratégiques avec les bailleurs de fonds et les investisseurs internationaux.

I.1. Etat de réalisation des réformes

1. Performance globale en fin 2024 : Un bilan en demi-teinte

L'exercice 2024 a révélé une performance globale du PREF-CEMAC qui, bien que significative, demeure en deçà des attentes institutionnelles. Le taux de réalisation atteint **66,5%** par rapport aux objectifs annuels fixés, marquant ainsi une progression tangible dans l'exécution du programme. Toutefois, cet indicateur masque un écart préoccupant de **29,8 points de pourcentage** par rapport à la cible normative établie à 89,2%.

Plus fondamentalement, le taux d'exécution effectif du programme, mesuré sur l'ensemble de sa trajectoire jusqu'en 2025, s'établit à **59,4%**. Cette métrique souligne la persistance de défis structurels dans la mise en œuvre des réformes, malgré les efforts déployés par les différentes parties prenantes.

2. Analyse par pilier

Pilier 1 : Politiques budgétaires - Une performance remarquable

Avec un taux de réalisation de **85,5%**, ce pilier enregistre la progression la plus significative, affichant un gain de **16,3 points** par rapport à l'exercice précédent. Cette performance exceptionnelle s'explique principalement par trois facteurs déterminants :

1. **Rationalisation et amélioration de la qualité de la dépense publique** : Atteignant 92,2% de réalisation, cet objectif témoigne d'avancées substantielles dans l'optimisation des ressources publiques ;
2. **Harmonisation des règles budgétaires** : Une progression de 10,7 points, portant le taux à 52,2%, illustre les efforts de convergence normative entre les États membres ;
3. **Rationalisation de la gestion financière des États** : Avec 48,1% (+7,7 points), cet indicateur reflète une amélioration continue des systèmes de gouvernance financière.

Pilier 2 : Politique monétaire et système financier – des progrès constants

Ce pilier affiche une performance de **65,9%**, enregistrant une progression de **8,5 points**. Les avancées les plus notables concernent :

- L'opérationnalisation effective du marché financier unifié, marquant une étape cruciale dans l'intégration financière régionale ;
- Le renforcement de la stabilité externe de la monnaie, essentiel pour la crédibilité monétaire de la sous-région ;
- La dynamisation progressive du marché financier sous-régional, favorisant la mobilisation de l'épargne locale.

Pilier 3 : Réformes structurelles – une contreperformance relative

Avec un taux de **54,2%**, ce pilier enregistre un recul de **1,6 point**, constituant ainsi le point faible du programme. Cette contreperformance s'explique par :

- Des retards persistants dans le renforcement de la diversification économique, révélant la difficulté à réduire la dépendance aux ressources extractives ;

- Un ralentissement dans l'amélioration du climat des affaires, affectant l'attractivité économique de la sous-région ;
- Des difficultés dans le développement des formes alternatives de financement, limitant l'accès au crédit pour les acteurs économiques non traditionnels.

Pilier 4 : Intégration régionale – des progrès mitigés

Ce pilier atteint **60,8%** de réalisation, avec une légère progression de **2,7 points**. La situation présente des contrastes significatifs :

Avancées notables, notamment dans l'édification du Marché Commun : +14 points, témoignant d'une dynamique positive dans la construction de l'espace économique intégré.

Retards préoccupants en ce qui concerne la :

- Rationalisation des institutions spécialisées de formation communautaires : **37,0%** (-8 points), révélant des blocages institutionnels majeurs ;
- Création d'un fonds spécial pour la solidarité et l'autonomie sanitaire : **12,5%** (-12,5 points), indiquant des difficultés dans la mise en place des mécanismes de solidarité régionale ;
- Réalisation du Programme Économique Régional (PER) : **83,1%** (-1,7 point), malgré une performance globalement satisfaisante.

Pilier 5 : Coopération internationale – une légère baisse

Avec **78,1%** de réalisation (-1,1 point), ce pilier maintient une performance solide, bien qu'en légère régression. Ce recul s'explique principalement par des retards dans les négociations avec les partenaires techniques et financiers, reflétant la complexité des relations de partenariat international.

I.2. Analyse par pays membres

Afin de compléter l'analyse d'ensemble de la mise en œuvre du PREF-CEMAC, la présente sous-section propose un éclairage **par État membre**. Elle met en évidence, pour chaque pays, (i) les principaux acquis et retards dans l'exécution des réformes, (ii) les domaines où les efforts doivent être renforcés au regard des objectifs des cinq piliers, et (iii) les enjeux de cohérence avec les priorités communautaires. Cette lecture comparative souligne des rythmes de mise en œuvre différenciés et confirme la nécessité d'un suivi plus exigeant, d'une meilleure coordination et d'une appropriation nationale accrue, afin de rapprocher les performances observées de la cible normative du Programme.

Cameroun : Chef de file régional : mise en œuvre plus structurée et acquis à consolider

Au **Cameroun**, la mise en œuvre du PREF-CEMAC en 2024 se distingue par une dynamique globalement plus structurée, portée par des progrès visibles sur les piliers à fort impact macroéconomique, en particulier les **politiques budgétaires (pilier 1)** et, dans une moindre mesure, la **politique monétaire et le système financier (pilier 2)**. Les “fiches d’évaluation pays” du Rapport annuel 2024 mettent en évidence une performance appréciable sur le pilier 1, soutenue par des avancées en matière d’amélioration de la qualité de la dépense publique et de rationalisation, même si des marges subsistent sur la mobilisation durable des recettes et la consolidation des dispositifs de gouvernance budgétaire. Dans le prolongement des orientations communautaires, l’enjeu prioritaire reste de **pérenniser** ces acquis en renforçant la mobilisation des recettes non pétrolières, en améliorant l’efficacité de l’investissement public et en accélérant les réformes favorables à la compétitivité et à la transformation structurelle. Sur le **climat des affaires**, le Rapport souligne par ailleurs des mesures engagées au Cameroun (réformes institutionnelles et dispositifs d’appui), qui doivent être consolidées pour produire des effets plus tangibles sur l’investissement privé et l’emploi.

Congo : Rattrapage des réformes : renforcer la discipline et l’exécution

Au **Congo**, la mise en œuvre demeure contrainte par des vulnérabilités structurelles et des besoins importants de consolidation. Les efforts réalisés dans certains domaines coexistent avec des retards sur des réformes déterminantes pour la soutenabilité et l’efficacité de l’action publique, notamment celles liées à la gouvernance budgétaire, à la mobilisation des ressources internes et à l’amélioration du climat des affaires. Comparativement au Cameroun, la priorité apparaît davantage centrée sur le rattrapage des réformes structurelles et le renforcement de la discipline de gestion, afin de réduire la sensibilité aux chocs et d’améliorer la trajectoire globale de performance.

Gabon : Accélération attendue : lever les retards et renforcer l’efficacité des réformes

Au **Gabon**, les progrès enregistrés en 2024 restent d’ampleur mitigée, avec des retards signalés dans des réformes structurantes, en cohérence avec les constats généraux du Rapport sur la persistance d’écarts entre réalisations et cibles. L’enjeu porte sur l’accélération de la mise en œuvre des actions de transformation (diversification, amélioration de l’environnement des affaires, financement), tout en renforçant l’efficacité de la gestion budgétaire. En comparaison du Cameroun, l’accent doit être mis sur un rythme d’exécution plus soutenu et une meilleure articulation des réformes avec les objectifs de compétitivité et d’intégration.

Tchad : Réformes sous contraintes : prioriser les actions à fort impact

Au **Tchad**, la mise en œuvre des réformes est fortement influencée par des contraintes spécifiques (pression sur les dépenses, contexte sécuritaire et chocs climatiques), identifiées dans le Rapport comme des facteurs ayant freiné certaines actions. Les priorités se situent dans l'amélioration de la gestion des finances publiques, la progression des réformes structurelles et l'accélération des actions d'intégration, tout en renforçant les dispositifs de suivi-évaluation. Par rapport au Cameroun, la marge de manœuvre est plus étroite, ce qui rend cruciale la hiérarchisation des réformes et la sécurisation des actions à plus fort rendement économique et social.

République centrafricaine : Capacités et exécution : concentrer l'effort sur les leviers essentiels

En **République centrafricaine**, la mise en œuvre se heurte à une profondeur institutionnelle plus limitée et à des contraintes de capacité, ce qui justifie un accompagnement renforcé et une focalisation sur les actions à fort effet de levier (mobilisation des recettes, gestion de trésorerie, qualité de la dépense, climat des affaires). Dans la logique du Rapport, le renforcement des mécanismes nationaux de suivi des programmes et la stabilité des équipes dédiées constituent des conditions essentielles pour améliorer la performance. Comparativement au Cameroun, l'enjeu principal porte sur la consolidation des capacités d'exécution et la réduction des blocages opérationnels.

Guinée équatoriale : Diversification et gouvernance : transformer les acquis en dynamique durable

En **Guinée équatoriale**, la dynamique de mise en œuvre s'inscrit dans un contexte de dépendance aux hydrocarbures, ce qui renforce l'intérêt d'actions soutenues en matière de diversification, de gouvernance économique et de climat des affaires. Le Rapport met en exergue l'importance d'accélérer certaines réformes structurelles et de renforcer la coordination, afin d'améliorer la performance d'ensemble et de réduire les écarts aux cibles. Par rapport au Cameroun, l'enjeu se situe davantage dans la transformation structurelle et l'approfondissement des réformes favorables à un secteur privé plus dynamique.

I.3. Suivi de la mise en œuvre des projets d'infrastructures sous-régionaux

A. Programme des projets intégrateurs prioritaires : Un bilan globalement positif

Lancé lors de la Table Ronde de Paris en novembre 2020, ce programme structurant comprend onze projets considérés comme essentiels pour l'intégration physique et économique de la sous-région.

État d'avancement au 31 mars 2025 :

- **Projets démarrés : 8 sur 11** (soit 72,7% du programme) ;
- **Taux d'exécution global : 75%** pour les projets effectivement démarrés ;
- **Financements mobilisés : 9,95 milliards d'euros** confirmés auprès des bailleurs.

B. Détail des projets démarrés

1. **Interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad** - Projet d'intégration énergétique
2. **Construction de l'Université Inter-États Congo-Cameroun** - Infrastructure éducative transfrontalière
3. **Aménagement de la route Ndende-Dolisie** - Corridor de transport terrestre
4. **Aménagement du corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena** - Axe de désenclavement majeur
5. **Aménagement de la route Kogo-Akurenam** - Liaison routière stratégique
6. **Interconnexion du Cameroun avec les pays de la CEMAC par la fibre optique** - Infrastructure numérique régionale
7. **Construction de la voie expresse Lolabé-Campo** (Cameroun-Guinée Équatoriale) - Liaison routière transfrontalière
8. **Construction d'un pont sur le fleuve Ntem** (Cameroun-Guinée Équatoriale) - Ouvrage d'art essentiel

C. Projets en attente de démarrage : Des défis persistants

En restructuration en Partenariat Public-Privé (PPP) pour un démarrage à court terme :

1. **Aménagement hydroélectrique de Chollet et lignes électriques associées** (Cameroun, Congo, Gabon, RCA) - Projet énergétique multi-pays
2. **Construction du port sec de Beloko** - Infrastructure logistique critique en recherche active de prestataire :
3. **Construction du port sec de Dolisie** (République du Congo) - Projet nécessitant une expertise spécialisée.

SECTION 2: COMMERCE INTRA REGIONAL

L'évolution du commerce au sein de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) depuis 2019 constitue une chronique complexe d'ambitions d'intégration régionale confrontées à des rigidités structurelles historiques. Cette période, caractérisée par une volatilité marquée des marchés mondiaux des matières premières et une restructuration institutionnelle profonde sous l'égide du Programme de Réformes Économiques et Financières (PREF-CEMAC), révèle des dynamiques où la dépendance aux hydrocarbures continue de dicter le rythme des échanges globaux, tandis que les barrières non tarifaires et l'absence de diversion de la base productive des pays membres freinent l'éclosion d'un marché commun véritablement fluide. Bien que la zone dispose d'une union monétaire stable et d'un cadre réglementaire communautaire de plus en plus sophistiqué, la part du commerce intrarégional demeure l'une des plus faibles du continent. Toutefois, on note que le volume des échanges transfrontaliers informelles est important.

IV.1. Evolution du commerce intra-CEMAC : le Cameroun comme pivot du marché régional

Le commerce intra-CEMAC reste très limité par rapport au commerce total de la région. En 2019, les échanges entre pays de la CEMAC représentaient environ 3,5 % seulement du commerce total de ces pays selon l'OMC (Revue de la politique commerciale de la CEMAC). Cette part a légèrement augmenté au fil des années pour atteindre environ 5 % en 2021 (Banque Mondiale), et se **situerait autour de 5,3% en 2024 sur la base des données disponibles**. En valeur, elle s'est située autour de 3 millions de dollars. En d'autres termes, plus de 94 % du commerce extérieur des pays de la CEMAC continue de s'effectuer avec le reste du monde. En comparaison, dans la zone UEMOA, le commerce intrarégional représente près de 13%.

La faible diversification des économies explique en grande partie cette situation : les exportations globales de la zone restent dominées par les hydrocarbures, le bois et les minerais, essentiellement à destination de partenaires extérieurs.

Les échanges intrarégionaux portent quant à eux sur une base industrielle locale réduite, avec le Cameroun comme hub régional. Les corridors Douala–N'Djaména (échanges avec le Tchad) et Douala–Bangui (échange avec la RCA) représentent à eux seuls la majorité des flux intrarégionaux, le Tchad demeurant le partenaire privilégié du Cameroun. **En 2024, les exportations camerounaises vers les autres pays de la zone représentaient 6,8 % de ses recettes totales d'exportation.**

Ainsi, Les principaux produits échangés dans la sous-région sont les suivants :

- **Produits pétroliers raffinés** : carburants et gaz domestique. Le butane représente une part importante des importations camerounaises depuis la CEMAC. De même, l'essence et le diesel figurent parmi les premières exportations (ou réexportation depuis l'incendie de la SONARA) du Cameroun vers la RCA. La Guinée équatoriale et le Congo, producteurs de pétrole, exportent aussi des produits pétroliers spécifiques (gaz, fiouls) vers certains voisins, mais en volumes limités ;
- **Matériaux de construction et intrants industriels** : Le **ciment** est un produit phare du commerce intra-CEMAC. Le Cameroun, grâce à ses cimenteries, en exporte des quantités importantes vers la RCA et le Tchad. **Les barres de fer en acier** (fers à béton, profilés) suivent une tendance similaire, alimentant les chantiers de construction des pays enclavés. S'ajoutent à cela **des matières plastiques, machines et équipements mécaniques** échangés en moindre proportion ;
- **Produits agroalimentaires et biens de consommation courante** : Le Cameroun joue le rôle de « grenier » pour ses voisins en ce qui concerne les denrées de base et les produits de grande consommation. Parmi les principaux postes d'exportation intra-zone figurent **la farine de blé, le riz reconditionné, le maïs et les huiles végétales**. Aussi, des préparations alimentaires comme des **soupes et bouillons déshydratés**, ainsi que de **la bière et des boissons gazeuses**, vont du Cameroun vers la RCA et le Gabon et la Guinée Equatoriale respectivement. On retrouve également le **sucre, les pâtes alimentaires, le sel iodé, le chocolat**, etc., parmi les produits échangés au sein de la zone, souvent exonérés de droits de douane pour faciliter leur circulation ;
- **Biens manufacturés divers** : Il s'agit de produits finis légers tels que les **savons et détergents, les cosmétiques, les vêtements et chaussures**, ou encore les **matériaux d'emballage**. De même, les huiles raffinées et graisses alimentaires représentent des importations importantes du Cameroun depuis la CEMAC (notamment en provenance du Gabon), signe de flux d'huiles de palme ou de cuisine circulant dans la région.

IV.2. Prédominance du commerce informel : signe d'un potentiel d'échange encore inexploité

L'un des enseignements majeurs de la période 2019-2024 est que les statistiques officielles sous-estiment largement l'intégration réelle "par le bas". Le commerce transfrontalier non enregistré joue un rôle tampon crucial pour la sécurité alimentaire et l'approvisionnement des zones reculées.

Sur la base des études menées au Cameroun par l'Institut National de la Statistique, on note qu'en 2024, la balance commerciale informelle entre le Cameroun et le Tchad (pairs avec le commerce bilatéral le plus dynamique de la sous-région), a dégagé un excédent de 37,13 milliards de FCFA en faveur du Cameroun. Le Tchad renforce sa position de fournisseur de bétail, représentant 27 % des importations informelles du Cameroun avec 71,7 milliards de FCFA, portées majoritairement par les bovins vivants (+20,3 % en 2024).

Parallèlement, on observe une percée significative des échanges avec la Guinée Équatoriale. Les importations informelles vers le Cameroun ont crû de 13,7 % en 2024, atteignant 10,4 milliards de FCFA, dominées par les boissons et les sucreries. Ces flux, bien que non capturés par les douanes, témoignent d'une intégration spontanée dictée par la demande de consommation.

Tableau 6 : Typologie des échanges transfrontaliers non enregistrés en 2024

PAYS PARTENAIRE	PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTES PAR LE CAMEROUN	VALEUR (MDS FCFA)	TENDANCE
TCHAD	Bovins, petits ruminants, bétail	71,7	Reprise (+15,1 %)
GUINEE ÉQUATORIALE	Boissons, eaux minérales, sucreries	10,4	Croissance (+13,7 %)
CENTRAFRIQUE (RCA)	Farines, légumes, produits agricoles	2,9	Hausse (+12,1 %)
CONGO	Charbon de bois, huile de palme	1,86	Repli (-7,1 %)
NIGERIA (HORS CEMAC)	Carburants, lubrifiants, sel	149,8	Premier fournisseur

Source : INS, 2025

Ces données montrent que si les institutions peinent à formaliser le marché unique, les opérateurs économiques exploitent déjà les avantages de la proximité géographique. **Il existe donc un réel potentiel d'échange encore inexploité au niveau sous régional.**

IV.3. Principaux obstacles structurels et institutionnels

Outre la difficulté liée à la faible complémentarité des structures productives des pays membres, le faible niveau de commerce formel intra-CEMAC est le résultat d'un environnement opérationnel marqué par des coûts de transaction prohibitifs et une insécurité juridique persistante. L'absence d'un régime de "libre pratique" effectif demeure le verrou principal. Ainsi, on note :

- **Le défi de la double taxation**

Une étude approfondie menée en 2024 par le Programme d'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale (PAIRIA) souligne que la double taxation est un frein majeur aux échanges régionaux. Contrairement aux unions douanières plus intégrées, la CEMAC ne dispose pas d'un mécanisme fonctionnel de reconnaissance mutuelle des taxes acquittées. En conséquence, une marchandise importée de l'extérieur, ayant payé le Tarif Extérieur Commun (TEC) au port de Douala, subit une nouvelle taxation douanière lors de son passage vers le Tchad ou la RCA si elle n'est pas sous un régime de transit strict. Cela renchérit les coûts pour les consommateurs finaux et pénalise les distributeurs régionaux par rapport aux importations directes.

- **Barrières non tarifaires et infrastructures défaillantes**

Au-delà de la fiscalité, le commerce souffre de barrières non tarifaires chroniques. Les "tracasseries" administratives et policières aux frontières, associées à une multiplicité de contrôles le long des routes, augmentent les délais de livraison et favorisent l'informalité. Selon les statistiques de la Banque Mondiale en 2022, **les barrières non tarifaires entre les pays de la CEMAC étaient plus élevées qu'entre ces pays et leurs partenaires d'échanges hors membres**, notamment en ce qui concerne des produits spécifiques de première nécessité et dans l'agriculture.

À cela s'ajoute un déficit infrastructurel criant. À titre illustratif, la densité routière du Tchad (3,3 km pour 1000 km²) est infime comparée à celle du Cameroun (26,5 km), limitant physiquement la fluidité des flux de marchandises.

- **Coordination et systèmes douaniers**

L'absence d'interconnexion complète des systèmes informatiques douaniers empêche le suivi en temps réel des cargaisons. Bien que le PREF-CEMAC préconise la modernisation des administrations, la coordination entre les services fiscaux et douaniers des six États reste parcellaire, facilitant la fraude tout en ralentissant les opérateurs compétitifs.

IV.4. Nécessité des réformes structurelles profondes

En résumé, l'intégration commerciale au sein de la CEMAC a certes légèrement augmenté, mais reste extrêmement faible en valeur relative. Les échanges intra-zone sont concentrés sur quelques corridors (notamment Cameroun-RCA et Cameroun-Tchad), avec des flux déséquilibrés dominés par le Cameroun. La nature des produits échangés – principalement des biens de consommation courante – témoigne du retard de l'industrialisation régionale. Pour rapprocher la CEMAC des niveaux d'intégration d'autres blocs africains (à l'instar de l'UEMOA à 13 %), des réformes structurelles sont nécessaires :

Levier commercial et tarifaire : appliquer pleinement la zone de libre-échange de la CEMAC en supprimant les derniers droits de douane intrarégionaux effectifs et en éliminant les barrières non tarifaires (quotas, formalités lourdes, postes de contrôle routiers multiples) qui entravent la libre circulation des biens. Une harmonisation plus stricte des régimes douaniers et fiscaux permettrait de réduire les coûts de transaction aux frontières.

Infrastructures et logistique : investir dans l'amélioration des corridors de transport intra centraiens (routes transnationales, chemins de fer régionaux, facilitation portuaire à Douala, Libreville, Pointe-Noire, etc.). Des corridors efficaces réduiraient les délais et frais de transport, rendant les produits régionaux plus compétitifs. Par exemple, la modernisation du corridor Douala-Ndjamena stimulerait les échanges le long de ces axes.

Diversification économique : encourager la transformation locale des ressources (agro-industrie, industrie du bois, matériaux de construction) afin de créer des produits à plus forte valeur ajoutée échangeables dans la région. Des incitations à l'industrialisation (zones économiques spéciales, financements) pourraient aider chaque pays à développer quelques filières exportatrices vers ses voisins (par exemple : produits alimentaires manufacturés au Cameroun, textiles au Tchad, meubles en bois au Congo/Gabon, etc.). Une économie régionale plus diversifiée offrirait un terrain plus fertile aux échanges intra-CEMAC.

Coordination et cadre réglementaire : renforcer le rôle de la Commission de la CEMAC dans la mise en œuvre des politiques commerciales communes. Il s'agit d'harmoniser les normes et procédures (sanitaires, phytosanitaires, douanières) afin que les produits circulent sans obstacles techniques. Le partage d'informations entre administrations douanières, la numérisation des documents de commerce et la reconnaissance mutuelle des certifications réduiraient les frictions actuelles. Par ailleurs, une meilleure collecte des données (y compris du commerce informel) permettrait de mesurer plus précisément les progrès réalisés.

SECTION 3 : CONVERGENCE MACROECONOMIQUE DANS LA CEMAC

La Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) poursuit depuis 2017 l'objectif d'harmoniser les politiques économiques de ses six États membres autour d'un cadre de convergence rénové en 2016. Ce dispositif vise à assurer la cohérence des politiques budgétaires nationales avec la politique monétaire commune conduite par la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), dans l'optique de **préserver la stabilité interne et externe de la monnaie**, de consolider la viabilité des finances publiques et de renforcer la résilience macroéconomique.

L'état de la convergence s'est **légèrement amélioré** au niveau communautaire selon les dernières informations officielles de la Commission, dans un contexte marqué par (i) une reprise de la croissance régionale, (ii) une inflation en décélération mais encore au-dessus du seuil communautaire dans plusieurs pays, (iii) des vulnérabilités persistantes liées aux finances publiques et à l'endettement dans certains États, et (iv) l'importance accordée, au niveau régional, à la cohérence des politiques économiques dans le cadre du **PREF-CEMAC** et de la surveillance multilatérale.

III.1. Cadre institutionnel et objectifs de convergence

Le cadre de convergence de la CEMAC repose sur un système de **surveillance multilatérale** qui s'appuie sur **quatre critères principaux** et des **indicateurs de second rang**. Cette architecture à deux niveaux permet une évaluation complète de la convergence macroéconomique.

Critères principaux de convergence

1. **Solde budgétaire de référence** : doit être supérieur ou égal à **-1,5% du PIB**
2. **Taux d'inflation annuel moyen** : ne doit pas dépasser **3%**
3. **Stock de la dette publique totale** : doit rester inférieur ou égal à **70% du PIB**
4. **Non-accumulation d'arriérés** de paiements intérieurs et extérieurs dans la gestion courante

Indicateurs de second rang (sélection)

Ils comprennent notamment : le **solde primaire hors pétrole**, le **taux de pression fiscale** (norme $\geq 17\%$), le **ratio masse salariale/recettes fiscales** (norme $\leq 35\%$), la **vitesse d'endettement**, le **taux de couverture extérieure de la monnaie** (norme $\geq 20\%$) et des indicateurs de solidité financière (calculés dans le cadre de l'analyse macroprudentielle).

La convergence macroéconomique poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- **Stabilité monétaire** : préserver la valeur interne et externe de la monnaie commune ;
- **Viabilité des finances publiques** : assurer la soutenabilité de la dette et des déficits ;
- **Coordination des politiques** : renforcer la cohérence des politiques budgétaires nationales avec la politique monétaire commune ;
- **Croissance durable** : créer un environnement propice au développement et à la transformation structurelle.

III.2. Évolution 2019-2023 : tendances et ruptures

La période 2019–2023 a été marquée par une forte volatilité, influencée par les fluctuations des cours des matières premières et des chocs exogènes (pandémie de COVID-19, tensions géopolitiques).

- **2019–2020** : détérioration généralisée des soldes budgétaires sous l'effet de la crise sanitaire ;
- **2021–2023** : reprise progressive mais hétérogène, selon la capacité des États à mobiliser les recettes et à contenir les dépenses.

À l'échelle communautaire, la trajectoire de consolidation a été progressive, mais inégale selon les pays. Pour la dette, on observe deux phases :

1. **Expansion (2019–2021)** : hausse du ratio de dette en lien avec les besoins de financement liés à la crise ;
2. **Consolidation (2022–2023)** : amélioration graduelle, masquant toutefois des disparités importantes, notamment pour les pays dont le stock de dette demeure élevé.

Sur la même période, l'**inflation** est devenue le principal facteur de non-convergence : après une relative stabilité, les tensions se sont accentuées à partir de 2022, sous l'effet des prix importés, des contraintes logistiques, et des chocs climatiques affectant l'offre agricole.

III.3. État de la convergence en 2024 : analyse comparative

En 2024, la situation de convergence dans la CEMAC s'est **légèrement améliorée**. Au niveau communautaire, la CEMAC a respecté **deux critères sur quatre**, contre **un seul** en 2023. Cette évolution s'explique notamment par le renforcement de l'épargne financière dans plusieurs pays pétroliers, ayant

contribué à améliorer la position budgétaire et à contenir la dynamique d'endettement.

- **Solde budgétaire de référence** : l'orientation globale est à l'amélioration et la Communauté observe ce critère en 2024 ;
- **Dette publique** : le ratio communautaire demeure **en-deçà du seuil de 70%** et ce critère est observé en 2024 ;
- **Inflation** : demeure un **point de fragilité**, au-delà du seuil de 3% dans plusieurs pays ;
- **Arriérés** : la non-accumulation d'arriérés reste un critère difficile pour certains États, reflétant des tensions de trésorerie et des rigidités budgétaires.

Du point de vue des pays, il ressort que le **Cameroun**, la **RCA** et la **Guinée équatoriale** ont respecté **deux critères** en 2024, tandis que le **Congo**, le **Gabon** et le **Tchad** n'ont respecté **qu'un seul critère**.

L'analyse des indicateurs de second rang exhibe des faiblesses structurelles. Comme les années précédentes, ces indicateurs mettent en évidence : une faible pression fiscale (objectif communautaire $\geq 17\%$), la rigidité des dépenses (masse salariale élevée relativement aux recettes fiscales) et des défis de qualité/efficacité de la dépense publique. À l'inverse, le **taux de couverture extérieure de la monnaie** apparaît globalement confortable au niveau communautaire et au-dessus du seuil minimal, même si des exceptions existent dans les pays.

III.4. Défis structurels et enjeux de convergence

De l'analyse des résultats sur la période 2019-2024, on relève que les pays de la CEMAC font face à plusieurs défis d'ordre structurelle, à savoir :

- **Dépendance aux recettes pétrolières** : exposition à la volatilité des cours et difficulté à conduire des politiques budgétaires réellement contra-cycliques ;
- **Faible diversification** : vulnérabilité aux chocs et base fiscale limitée ;
- **Déficits d'infrastructures** (transport, énergie, numérique) : goulots d'étranglement pour la compétitivité et la croissance inclusive ;
- **Rigidités budgétaires** : masse salariale et charges courantes élevées, limitant la marge pour l'investissement ;
- **Contraintes sécuritaires et climatiques** : effets sur la production agricole, les déplacements de population et les dépenses publiques.

Dans le cadre du PREF-CEMAC, la poursuite d'une stratégie coordonnée et cohérente demeure essentielle afin de préserver les acquis et réduire les risques susceptibles d'altérer la dynamique de consolidation des fondamentaux.

III.5. Analyse par pays membres

Afin de compléter la lecture d'ensemble de la convergence au niveau communautaire, l'analyse ci-après propose un éclairage **par pays membre**. Elle met en perspective, pour chacun des six États, le **niveau de respect des critères principaux** de convergence en 2024, les facteurs explicatifs (structure des recettes, rigidités de dépenses, tensions inflationnistes, dynamique de dette et de trésorerie) ainsi que les **principaux points d'attention** pour consolider la stabilité macroéconomique. Cette approche souligne l'hétérogénéité des situations nationales et confirme que le renforcement de la convergence requiert, au-delà des ajustements conjoncturels, des réformes structurelles et une coordination accrue des politiques économiques au sein de la CEMAC, en cohérence avec le cadre de la surveillance multilatérale et les orientations du PREF-CEMAC.

Cameroun — « Convergence budgétaire et dette contenue : consolider les acquis »

Au **Cameroun**, la convergence en 2024 se caractérise par une situation globalement plus favorable que dans plusieurs pays de la Communauté, avec **deux critères principaux respectés** (notamment le **solde budgétaire de référence** et la **dette**). Cette performance reflète des efforts de consolidation budgétaire et une meilleure capacité d'absorption des chocs que dans les économies plus fortement contraintes. Pour autant, la convergence reste perfectible : l'enjeu prioritaire porte sur le renforcement des recettes non pétrolières, l'amélioration de la qualité de la dépense publique (efficacité de l'investissement, rationalisation des dépenses courantes) et l'accélération des réformes structurelles (diversification, climat des affaires), afin de rendre les acquis moins dépendants du cycle des matières premières et plus soutenables à moyen terme.

République centrafricaine — « Inflation maîtrisée, mais vulnérabilités budgétaires persistantes »

En **République centrafricaine**, la lecture de la convergence doit être appréciée à l'aune de contraintes structurelles plus marquées que celles observées au Cameroun. Bien que le pays respecte **deux critères** en 2024 (inflation et dette), les fragilités de la base productive et les tensions de trésorerie pèsent sur la régularité de l'exécution budgétaire. Comparativement au Cameroun, la marge d'ajustement budgétaire demeure plus limitée, ce qui renforce l'importance des actions sur la mobilisation des recettes, la gestion de trésorerie et la prévention de l'accumulation d'arriérés.

Guinée équatoriale — « Solde budgétaire favorable, mais fragilité sur la couverture extérieure »

En **Guinée équatoriale**, la convergence apparaît portée par une amélioration du solde budgétaire et le respect de **deux critères** (solde budgétaire de référence et dette), comme au Cameroun. Toutefois, la dépendance plus forte aux hydrocarbures accroît la sensibilité aux chocs externes et peut affecter la stabilité macroéconomique via la position extérieure. En comparaison du Cameroun, l'enjeu est donc davantage de réduire la vulnérabilité au cycle pétrolier, en accélérant la diversification et en consolidant les cadres de gestion budgétaire et macroéconomique.

Congo — « Dette élevée : priorité à la soutenabilité et à l'assainissement budgétaire »

Au **Congo**, la convergence reste plus fragile que celle du Cameroun, avec **un seul critère** respecté en 2024. Les vulnérabilités sont plus prononcées, notamment en lien avec la dynamique d'endettement et la consolidation budgétaire. Là où le Cameroun parvient à maintenir une trajectoire plus favorable, le Congo fait face à une contrainte plus élevée de soutenabilité, ce qui rend prioritaire le renforcement des recettes hors pétrole, la discipline de dépense et la gestion prudente de l'endettement afin de réduire les risques de non-convergence.

Gabon — « Inflation conforme, mais consolidation budgétaire et dette à renforcer »

Au **Gabon**, le respect des critères demeure limité en 2024 (**un seul critère**, l'inflation), traduisant un besoin plus important de consolidation budgétaire que celui observé au Cameroun. La trajectoire de convergence implique de renforcer la mobilisation des recettes, de maîtriser les dépenses et d'améliorer l'efficacité de l'action publique, tout en poursuivant les efforts de diversification pour réduire la dépendance aux revenus pétroliers et renforcer la résilience.

Tchad — « Endettement conforme, mais pressions inflationnistes et déficit budgétaire »

Enfin, au **Tchad**, la convergence est sous pression avec **un seul critère** respecté (dette), dans un contexte de contraintes budgétaires et de pressions sur les prix. Comparativement au Cameroun, l'économie tchadienne demeure plus exposée aux chocs (prix, logistique, sécurité) et les marges de stabilisation sont plus faibles. Les priorités portent sur l'amélioration de la gestion des finances publiques, la maîtrise des déterminants de l'inflation, la réduction des tensions de trésorerie et la prévention des arriérés, afin de converger plus durablement vers les normes communautaires.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

L'analyse macroéconomique 2024-2025 de la CEMAC met en évidence plusieurs enseignements. Tout d'abord, la stabilité macroéconomique de la zone s'est globalement améliorée depuis la dernière crise : la croissance économique, bien que modeste (autour de 2,8%), est redevenue positive de façon continue et l'inflation est en phase de modération après le choc de 2022. Les finances publiques montrent des signes d'assainissement (déficits réduits, dette stabilisée) grâce aux efforts des États appuyés par les programmes internationaux. Néanmoins, d'importantes disparités subsistent entre pays : le Cameroun tire la croissance régionale et maintient ses équilibres dans des limites soutenables, tandis que d'autres pays (Congo, Guinée Équatoriale) demeurent en situation fragile ou de quasi-stagnation. Le Tchad et la RCA, bien que moins endettés, restent très dépendants de l'aide extérieure. Le critère de convergence sur les déficits est largement respecté au niveau régional, de même que celui sur l'inflation (sauf Cameroun) et la dette (sauf Congo). Enfin, la position extérieure consolidée s'est renforcée temporairement avec le rebond pétrolier de 2022, mais le retour à une situation structurelle de déficit courant modéré en 2025 rappelle la nécessité de diversifier les exportations et de consolider les réserves de change.

Malgré ces avancées, la CEMAC fait face à quatre défis majeurs. **(1) La diversification économique insuffisante** : la croissance reste trop dépendante des hydrocarbures et des matières premières, exposant la région aux chocs de prix et limitant la création d'emplois pérennes. Le tissu industriel et agricole doit gagner en productivité et en valeur ajoutée. **(2) Le poids de la dette et la vulnérabilité budgétaire** : plusieurs États affichent encore un endettement public élevé (parfois proche ou supérieur à 70-80% du PIB) et des besoins de financement importants, ce qui les expose au risque de surendettement en cas de choc (baisse prolongée du prix du baril, resserrement financier global). La soutenabilité budgétaire reste fragile, notamment là où les dépenses courantes compressent les marges d'investissement. **(3) L'intégration régionale inachevée** : les échanges intra-CEMAC stagnent à environ 5% du commerce total de la région, entravés par des barrières tarifaires et non-tarifaires, des infrastructures insuffisantes et l'importance du commerce informel. Cette faible intégration prive les économies de débouchés régionaux et de dynamiques de spécialisation complémentaires. Par ailleurs, le retard dans la mise en œuvre de certaines réformes communautaires (libéralisation des services, mutualisation des politiques sectorielles, etc.) freine l'atteinte des objectifs du PREF-CEMAC. **(4) Les chocs sécuritaires et climatiques** : l'instabilité politico-sécuritaire dans certains pays (conflits internes, menaces terroristes) continue de perturber l'activité économique et d'éroder la confiance des investisseurs. De plus, les aléas climatiques (sécheresses au Sahel tchadien, inondations en zone équatoriale) affectent régulièrement la production agricole et

les infrastructures, posant un risque croissant pour la stabilité macroéconomique et la sécurité alimentaire.

Pour relever ces défis et ancrer la CEMAC sur une trajectoire de croissance durable et inclusive, des actions concertées sont préconisées

Pour les États membres de la CEMAC, Il est impératif de **poursuivre l'assainissement des finances publiques**. Cela implique de maintenir les efforts de mobilisation des recettes internes (élargir l'assiette fiscale, combattre l'évasion et optimiser la collecte douanière via des outils comme SYDONIA/ASYCUDA) et de maîtrise des dépenses courantes, **notamment en ce qui concerne la gestion des dépenses d'investissements**. La réduction progressive des subventions généralisées à l'énergie, accompagnée de mesures compensatoires ciblées pour les plus vulnérables, libérera des ressources pour l'investissement public productif. Les gouvernements doivent également **renforcer la gestion de la dette publique** en privilégiant les financements concessionnels et en limitant le recours excessif aux emprunts non-concessionnels coûteux, ainsi qu'en accentuant le retour sur investissement des projets financés par la dette (réalisation rapide, efficace et dans les délais des projets d'investissement). La transparence de la dette et le suivi rigoureux des risques contingents (dette des entreprises publiques, partenariats public-privé) doivent faire partie intégrante de cette stratégie. Par ailleurs, chaque État gagnerait à élaborer ou actualiser sa stratégie nationale de diversification économique, en investissant dans les secteurs porteurs identifiés (agro-industries, transformation minière, bois et forêt, tourisme, économie numérique...). **La sécurité et la stabilité intérieure étant des prérequis du développement**, il convient parallèlement de consolider la paix et l'État de droit, en affectant des ressources adéquates à la résolution des conflits et à la reconstruction des zones touchées.

Au niveau de la BEAC et des institutions régionales, la Banque centrale est encouragée à maintenir une **politique monétaire prudente et proactive**. Alors que l'inflation tend à se modérer, la BEAC pourra envisager des ajustements graduels de ses taux directeurs pour soutenir l'activité, tout en veillant à ne pas compromettre la stabilité des prix. La gestion de la liquidité et le suivi des agrégats monétaires doivent rester vigilants afin d'anticiper toute résurgence inflationniste. La coordination entre la BEAC et les Trésors nationaux doit être renforcée pour éviter tout financement monétaire des déficits et respecter les critères de convergence. En matière de stabilité financière, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) devra poursuivre le **renforcement de la supervision bancaire**, notamment l'application des normes prudentielles et le contrôle des risques de crédit et de liquidité. Le secteur bancaire régional, relativement solide, doit être mis à contribution pour financer davantage les économies : l'achèvement des réformes visant l'unification du marché financier régional et la dynamisation de la BVMAC est à cet égard crucial pour diversifier les sources de financement des

entreprises et des États. En outre, les instances communautaires (Commission de la CEMAC, Conférence des ministres) devraient accélérer la **mise en œuvre intégrale du PREF-CEMAC**. Cela implique d'harmoniser les politiques sectorielles, de mutualiser certaines fonctions économiques (observatoires, bases de données) et de faire respecter les engagements de réformes structurelles dans chaque pays. **La solidarité régionale** doit également se manifester en cas de choc asymétrique : activation de dispositifs d'appui financiers régionaux (fonds de stabilisation, interventions de la BDEAC) pour aider les pays en difficulté temporaire, en contrepartie bien sûr d'un retour rapide au cadre convenu.

Pour les partenaires techniques et financiers (PTF), leur soutien reste déterminant pour accompagner la CEMAC dans sa trajectoire de convergence et de transformation. Il est recommandé de **pérenniser les partenariats engagés avec le FMI**, notamment via de nouveaux programmes post-2025 lorsque les accords actuels arriveront à terme afin de sécuriser le cadre macroéconomique et d'ancrer les réformes (réformes fiscales, gestion des finances publiques, gouvernance économique). La Banque Mondiale, la BAD, l'Union Européenne et l'AFD, entre autres, sont encouragées à aligner **leurs appuis budgétaires et sectoriels** sur les priorités du PREF-CEMAC et des plans nationaux de développement, en veillant à la complémentarité de leurs interventions. Un accent particulier devrait être mis sur le **financement des infrastructures régionales intégratrices** (corridors routiers et ferroviaires, interconnexions électriques, fibre optique régionale), qui sont coûteuses pour un seul pays mais rentables à l'échelle de la communauté. De même, les PTF devraient appuyer le développement du **capital humain** (éducation, santé) et le **renforcement des filets de protection sociale dans la région**, condition sine qua non d'une croissance inclusive. Enfin, une attention soutenue des créanciers et bailleurs est nécessaire concernant la **viabilité de la dette** : la poursuite des initiatives d'allègement ou de restructuration ordonnée de la dette bilatérale là où elle n'est pas soutenable (tout en exigeant des engagements de bonne gestion en contrepartie) contribuera à restaurer des marges de manœuvre pour l'investissement et le développement durable.

En conclusion, la CEMAC a amorcé un redressement encourageant et dispose d'atouts considérables. Pour transformer ces atouts en prospérité partagée, il est crucial de maintenir le cap des réformes et de renforcer la coordination régionale. Les gouvernements de la sous-région, la BEAC et les partenaires extérieurs doivent agir de concert pour consolider la stabilité retrouvée, stimuler une croissance plus robuste et diversifiée, et accroître la résilience face aux chocs futurs. La réalisation de ces objectifs fera de l'intégration régionale un véritable moteur de développement, conformément à la vision d'une Afrique Centrale émergente, solidaire et intégrée.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Africaine de Développement (BAD) – Perspectives Économiques en Afrique (chapitres par pays CEMAC, éditions 2024–2025) et notes d'information macroéconomique pour l'Afrique Centrale.
- Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) – Communiqués du Comité de Politique Monétaire, statistiques monétaires et financières (bulletins trimestriels 2024–2025), rapports annuels.
- Banque Mondiale – Indicateurs du développement mondial (WDI) et rapports économiques régionaux sur l'Afrique Centrale, 2023–2025.
- Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) – Rapports mensuels et annuels 2024–2025 (statistiques de marché, capitalisation boursière, émissions obligataires et actions).
- Commission de la CEMAC – Rapport annuel macroéconomique de la CEMAC 2023–2024, documents de suivi du PREF-CEMAC, données officielles de convergence et statistiques régionales.
- Direction Générale du Trésor (France) – Brèves économiques CEMAC 2024–2025, analyses pays par pays et notes de conjoncture sur la zone CFA.
- Fonds Monétaire International (FMI) – World Economic Outlook (Perspectives de l'économie mondiale), rapports de consultations au titre de l'Article IV et Analyses de Viabilité de la Dette (AVD) des pays de la CEMAC, diverses éditions 2022–2025.
- Instituts Nationaux de la Statistique (INS) de la CEMAC – Comptes nationaux, indices des prix à la consommation, statistiques des finances publiques et du commerce extérieur, publications nationales 2023–2024.
- UNCTADstat & ITC (Trade Map) – Bases de données statistiques pour le commerce extérieur des pays de la CEMAC, consultations 2023–2024 (volumes, valeurs, principaux partenaires et produits échangés).
- World Integrated Trade Solution (WITS) – Données sur les échanges commerciaux intra-régionaux et tarifs, Banque Mondiale (extraction de données 2019–2024).

ANNEXES

Annexe 1: Tableau récapitulatif des sources de données

SOURCE	CONTENU PRINCIPAL
FMI (WEO, AFFREO, Article IV, IFS)	Prévisions macro, dette, solde courant, inflation, PEF pays
BEAC (annexe du comité de politique monétaire, Rapport sur la politique monétaire)	Taux directeur, inflation, masse monétaire, réserves,
Banque mondiale (WDI, Baromètres CEMAC)	PIB, pauvreté, dépenses publiques, FBCF
DG Trésor (Brèves économiques)	Données récentes de faits majeur par pays et dans la CEMAC, programmes FMI
Instituts Nationaux des Statistiques	Statistiques nationales de comptabilité nationale
BVMAC	Capitalisation boursière, émissions, titres cotés
UNCTAD, ITC	Commerce extérieur bilatéral, par partenaires, et par produits
CEMAC (Rapport sur la surveillance multilatérale)	Etats de mise en œuvre des projets intégrateurs, PREF-CEMAC, autres statistiques régionales

Annexe 2: Évolution des indicateurs de convergence selon la CEMAC (2019-2024)

1. Solde budgétaire de référence (% PIB)

Pays	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Norme
CEMAC	-2,3	-1,8	-1,9	-2,9	-1,9	-0,9	≥ -1,5
Cameroun	-4,0	-3,2	-3,2	-2,7	-1,4	-1,2	≥ -1,5
RCA	1,3	-2,5	-5,7	-5,3	-3,4	-5,2	≥ -1,5
Congo	-1,3	-3,1	-2,0	-5,2	-3,3	-4,1	≥ -1,5
Gabon	-1,9	-1,0	-2,2	-1,0	-6,4	-3,9	≥ -1,5
Guinée Éq.	-1,8	-0,9	1,5	-2,0	-0,6	7,5	≥ -1,5
Tchad	-1,3	-3,1	-2,0	-5,2	-3,3	-3,9	≥ -1,5

Source : CEMAC, 2025

2. Taux d'inflation annuel moyen (%)

Pays	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Norme
CEMAC	2,0	2,2	1,6	5,6	5,6	4,1	≤ 3
Cameroun	2,5	2,5	2,3	6,3	7,4	4,5	≤ 3
RCA	2,8	1,6	4,3	5,6	3,0	1,5	≤ 3
Congo	1,6	0,2	2,0	3,0	4,3	3,1	≤ 3
Gabon	0,7	1,4	1,1	4,2	3,6	1,2	≤ 3
Guinée Éq.	0,0	4,8	-0,1	4,9	2,4	3,4	≤ 3
Tchad	1,2	4,5	-0,8	5,9	4,1	5,7	≤ 3

Source : CEMAC, 2025

3. Stock de la dette publique (% PIB)

Pays	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Norme
CEMAC	52,0	60,0	60,9	52,9	52,0	51,5	≤ 70
Cameroun	38,5	44,3	48,2	43,9	40,4	41,0	≤ 70
RCA	65,3	66,0	63,2	60,9	55,7	59,0	≤ 70
Congo	81,1	109,3	94,9	72,8	93,1	94,9	≤ 70
Gabon	74,8	91,4	87,3	68,6	76,3	72,8	≤ 70
Guinée Éq.	44,8	52,5	42,8	32,2	36,7	34,9	≤ 70
Tchad	38,7	37,6	38,7	38,0	32,2	33,1	≤ 70

Source : CEMAC, 2025

4. Taux de couverture extérieure de la monnaie

Pays	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Norme
CEMAC	67,1	63,6	64,0	73,1	71,9	74,9	≥ 20
Cameroun	78,7	80,1	87,6	91,5	84,5	83,7	≥ 20
RCA	81,3	84,2	97,4	81,6	87,0	85,6	≥ 20
Congo	54,3	59,0	43,6	51,6	40,2	49,0	≥ 20
Gabon	73,9	67,4	70,7	68,0	58,2	38,2	≥ 20
Guinée Éq.	8,4	7,1	7,1	7,3	7,7	6,9	≥ 20
Tchad	29,4	33,1	18,3	52,5	51,0	64,2	≥ 20

Source : CEMAC, 2025

EQUIPE DE REDACTION

SUPERVISION GENERALE

Alamine OUSMANE MEY

Assisté de

Paul TASONG

COORDINATION GENERALE

Jean TCHOFFO

COORDINATION TECHNIQUE

Arnault Christian EMINI

EQUIPE DE REDACTION

FOHOPA KUE Remon

CHOPKENG AWOUNANG Arthur

DJEUKING NENTEDDEM Warner

ENOW Esther

EQUIPE DE TRADUCTION

BIKOK William

ASHU Isly Ashu

**Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire**

BP:660 ; Tél: (+237) 222 22 09 75

Site WEB: www.minepat.gov.cm

Courriel: sdacl@minepat.gov.cm